

LES ECHOS

Neuilly-Plaisance



3^e Salon du
LIVRE
JEUNESSE
DE NEUILLY-PLAISANCE

p. 12

Salon du livre Jeunesse

MOMENT
d'exception
p. 24

Moment d'exception
"Opéra"

TALENT
Sadek **NOCÉEN**
CINÉMA

Nocéen et acteur
emblématique du film
p. 28

CINÉMA : Projection
du film "Tour de France"

DOSSIER DU MOIS

Neuilly-Plaisance obtient la 2^{ème} fleur!



- 3 EDITO DU MAIRE**
4 DOSSIER DU MOIS
 NEUILLY-PLAISANCE OBTIENT SA 2^{ÈME} FLEUR
8 LA VIE NOCÉENNE
 8 2^{ÈME} RÉUNION PUBLIQUE DU PLU
 10 CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE DE 1918
 PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE
 REPAS DES ANCIENS
 11 DEUX AMÉRICAINES À NEUILLY
 ASSOCIATION RUSLAN

- 12 SALON DU LIVRE DE JEUNESSE : AN 3 !
 13 DES BONBONS ENVAHISSENT LA BIBLIOTHÈQUE
 UN RENDEZ-VOUS POUR LES ENFANTS
 14 STAGES CRÉATIFS
 GROUPE "RED RECORD" AU COMPLET
 15 BOUCHONS D'AMOUR
 DERNIÈRES INSCRIPTIONS 5^{ÈME} JOURNÉE LITTÉRAIRE
 16 SALON DES ARTS CRÉATIFS
 17 NOËL ARRIVE À NEUILLY-PLAISANCE
 LES COMMERÇANTS FÊTENT NOËL
 18 "DES INCROYABLES COMESTIBLES"
 LE CYCLISME NOCÉEN À L'HONNEUR
 19 SOIRÉE DE LA VALORISATION
 23 DANCEFLOOR DES COLLÉGIENS
 RETOUR SUR LA DERNIÈRE EXPÉDITION NATURE
 24 MOMENT D'EXCEPTION
 26 FIBRE OPTIQUE : SFR DÉMARRE LES TRAVAUX
 27 LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
 SÉJOURS À SIXT
 28 FESTIVAL VIVA MEXICO
 PROJECTION EXCEPTIONNELLE "TOUR DE FRANCE"
 29 COUP DE PROJECTEUR SUR LE FILM "JUILLET-AOÛT"
 SÉANCES DE LÉGENDE
 NOUVEAU PARKING POUR LE CINÉMA "LA FAUVETTE"
30 SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE
 30 ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
 CONCOURS H-QUALITY
 31 ASSOCIATION "FAITE MAIN"
 J.H. REYNIER, PRINCIPAL DU COLLÈGE JEAN MOULIN
32 COMMERÇANTS
33 COURRIER DES NOCÉENS
34 JEUX
35 BLOC NOTES
37 TRIBUNES
38 CINÉMA

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU MOIS

Samedi 26 novembre

- De 10h à 19h** : Salon des Terroirs - Salle des Fêtes
11h : Inauguration du Salon des Terroirs - Salle des Fêtes
10h : Atelier d'écriture - Bibliothèque municipale
16h : Heure du conte - Bibliothèque municipale
16h30 : Toques et plumes spécial adultes - Bibliothèque municipale
19h30 : Nuit d'encre - Bibliothèque municipale **COMPLET**

Dimanche 27 novembre

- De 10h à 18h30** : Salon des Terroirs - Salle des Fêtes

Mardi 29 novembre

- De 19h à 21h** : Conférence d'Alain BAUER - Salle des Fêtes

Mercredi 30 novembre

- De 13h30 à 19h30** : Don du sang - Salle des Fêtes

Samedi 3 décembre

- 14h** : 5^{ème} Journée littéraire - Salle des Fêtes
14h30 : Séance "Ciné-ma différence" - Cinéma municipal "La Fauvette"

Dimanche 4 décembre

- 16h** : Moment d'Exception "Opéra" - Salle des Fêtes

Lundi 5 décembre

- 19h** : Cérémonie commémorative Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - Square Le Souvenir Français

Du lundi 5 au samedi 17 décembre

- Jeu** : Les Vitrites Magiques de Noël des commerçants UCEAI+

Du mardi 6 au dimanche 11 décembre

- Exposition "La vraie vie des bonbons" - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Mercredi 7 décembre

- 16h30** : Club des 4-6 ans - Bibliothèque municipale
18h : Toques et plumes spécial ados

Judi 8 décembre

- 19h30** : Conseil municipal - Salle des mariages

Vendredi 9 décembre

- 20h** : Projection du film "Juillet-Août" en présence des acteurs - Cinéma municipal "La Fauvette"

Samedi 10 décembre

- De 10h à 19h** : Salon du Livre Jeunesse - Salle des Fêtes
11h : Inauguration du Salon du Livre Jeunesse et remise des prix du concours de dictées - Salle des Fêtes
10h - 10h40 - 11h15 : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale
16h30 : Heure du conte - Bibliothèque municipale

Dimanche 11 décembre

- De 10h à 19h** : Salon du Livre Jeunesse - Salle des Fêtes

Vendredi 16 décembre

- 20h30** : Concert Trop Plein de Sons - Espace Plaisance, Bibliothèque municipale

Du vendredi 16 au lundi 26 décembre

- Ferme de Noël - Cour de la Mairie

Samedi 17 décembre

- 10h** : Atelier d'écriture - Bibliothèque municipale
De 10h à 13h et de 15h à 18h : Animations de Noël - Cour de la Mairie
11h : Cérémonie commémorative 146^{ème} anniversaire de la Bataille du Plateau d'Avron - Monument aux Morts, chemin des Pelouses d'Avron
De 12h à 19h30 : Animations de Noël des commerçants UCEAI+ - Place Stalingrad

14h : Ateliers de Jo - Bibliothèque municipale

- 14h30** : Séance "Ciné-goûter" - Cinéma municipal "La Fauvette"

16h30 : Toques et plumes spécial adultes

- 19h30** : Soirée "Russe" par l'association Ruslan - Espace Plaisance - Bibliothèque municipale

Dimanche 18 décembre

- De 10h à 13h** : Animations de Noël - Cour de la Mairie
11h30 : Remises des prix du jeu "Les Vitrites Magiques de Noël" des commerçants UCEAI+ - 33 avenue du Maréchal Foch

Samedi 31 décembre

- De 20h à 3h du matin** : Dancefloor spécial Réveillon - Salle des Fêtes

Neuilly-Plaisance Échos
 Le Mensuel des Nocéens
 Hôtel de Ville
 6, rue du Général de Gaulle
 93360 Neuilly-Plaisance
 01 43 00 96 16
 Directeur de la publication :
 Christian Demuyndck

Collaboration :
 J.P. Favier, M. Barthel,
 J. Beaudenuit, F. Rola,
 E. Blondel.
 Crédits photographiques :
 Mairie de Neuilly-Plaisance,
 Fotolia.
 Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
 IMPRESSION :
 La Station Graphique
 Z.I. les Richardets
 14/16, rue du Ballon
 93165 Noisy-le-Grand Cedex
 Tél : 01 48 15 58 10
 Imprimé sur papier recyclé.



CinéMaDifférence 3 décembre 2016 à 14h30

Samedi 3 décembre à 14h30, la séance mensuelle de "Ciné-ma différence" vous propose le film "Les oiseaux de passage" d'Olivier Ringer (film franco-belge).

Synopsis :

Pour Cathy, il n'est pas toujours facile d'être née le 29 février, surtout quand, pour ses 10 ans, son papa n'a pas d'autre idée que de lui offrir un œuf à faire éclore. Quand un caneton sort de la coquille en présence de sa meilleure amie Margaux, celui-ci est persuadé que la petite fille est sa maman. Mais Margaux n'est pas en état de s'occuper d'un bébé canard, elle est coincée sur un fauteuil roulant et elle doit bientôt partir vivre en institution.

- Tarif unique : 3€
- Tout public
- Durée : 1h24
- Places limitées, veuillez donc vous inscrire préalablement au 01 43 00 11 38.

Informations pratiques :

Samedi 3 décembre 2016 à 14h30
 au Cinéma La Fauvette.
 21, avenue Daniel Perdrigé,
 93360 Neuilly-Plaisance



“SE SOUVENIR MAIS AGIR”

Les fins d’années et notamment le mois de novembre, sont traditionnellement des périodes de commémoration.

A celles de la mort du Général de Gaulle, (le 9) et de la signature de l’Armistice de la Guerre 14-18, (le 11), s’ajoute en effet désormais celle du 13 novembre et des attentats du Bataclan, des restaurants et du Stade de France.

Ces différentes cérémonies du Souvenir s’inscrivent dans le cadre du Devoir de Mémoire.

“*Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir*” disait d’ailleurs le poète Aimé CESAIRE.

Il est en effet important, dans notre société de l’éphémère et de l’instant et dans ces temps de perte des valeurs, d’avoir des repères forts qui constituent autant de ces racines collectives qui désignent les membres d’une même Nation.

Mais pour ne pas entretenir le sentiment de tristesse et d’impuissance face à des événements tragiques passés, il convient d’associer l’Action au Souvenir !

C’est ainsi que j’ai souhaité inviter Alain BAUER, le mardi 29 novembre à la Salle des Fêtes, à venir nous apporter ses réponses d’expert sur le Terrorisme.

Ce criminologue réputé, l’un des meilleurs de France, est à ce titre régulièrement sollicité dans les médias audiovisuels ou de la presse écrite et a été conseiller de plusieurs ministres de l’Intérieur et d’un ancien Président de la République.

Il nous dira notamment si l’on pouvait prévoir les attentats et les anticiper, comment faire mieux dans l’analyse des renseignements et s’il était possible de neutraliser les kamikazes...

Les fleurs, dont la présence est indissociable des commémorations, embellissent tous les jours notre quotidien.

A ce propos, Neuilly-Plaisance a récemment obtenu la 2^{ème} fleur du Concours National des “Villes et villages fleuris” !

Cette belle récompense, dont vous pourrez retrouver le détail dans le “Dossier du Mois”, marque une reconnaissance du travail accompli par la Ville pour affirmer, jour après jour, la qualité de vie nocéenne. Enfin, nous vous proposons un nouveau “Moment d’exception” avec, le 4 décembre, un magnifique Opéra, à la Salle des Fêtes.

Le précédent, qui avait eu lieu dans l’Eglise Saint-Henri, avait connu un immense succès !

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter avec l’ensemble de l’équipe municipale, d’excellentes fêtes de fin d’année pour vous ainsi que pour tous ceux qui vous sont proches.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

DOSSIER DU MOIS

NEUILLY-PLAISANCE OBTIENT LA 2^{ÈME} FLEUR !

Le concours des Villes et Villages fleuris, auquel peuvent participer toutes les communes de France, a été créé en 1959 pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes.



Son organisation est gérée par le Conseil national des villes et villages fleuris, sous l'égide du ministère du Tourisme.

Pour l'attribution des différentes "Fleurs", le processus de labellisation des communes se décline en deux échelons :

- Au niveau du département, un jury départemental recueille les candidatures des communes et sélectionne celles qui pourront être primées.
- Au niveau de la région, un jury régional visite les communes candidates en vue de leur attribuer une, deux, trois ou quatre fleurs.

La Ville a donc, préalable obligatoire, adressé un dossier de candidature au Conseil national des villes et villages fleuris.

A l'occasion du "mot de bienvenue" adressé par **Christian DEMUYNCK** aux membres du Jury, celui-ci déclarait notamment :

"Depuis votre dernière visite en juillet 2013 (qui devait déboucher sur l'attribution de la 1^{ère} fleur à la Ville, NDLR), ... les services communaux ont poursuivi leurs efforts pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

En février 2014, la ville a inauguré le "Bois de Neuilly-Les Cahouettes", un parc arboré de 2 hectares situé dans le prolongement du tronçon numéro 3 de la "Voie Lamarque", notre coulée verte.

En juillet 2015, en présence de nos amis américains de Montgomery, la

ville a inauguré le 4^{ème} et dernier tronçon de cette Voie, un sentier pédestre de 400 mètres ...

La politique de fleurissement de la Ville est également ambitieuse.

Décidée à protéger et à accroître la biodiversité sur son territoire, la Municipalité encourage les services municipaux à modifier progressivement leurs méthodes de travail (arrosage, engrais, choix d'espèces locales, lutte contre le gaspillage, ruches...).

Au final, les variétés, les couleurs et les formes des fleurs choisies par nos équipes contribuent à embellir Neuilly-Plaisance dont le cadre de vie est devenu au fil du temps, très agréable".

POUR RAPPEL :

Neuilly-Plaisance a obtenu une Première "Fleur", en novembre 2013, il y a donc juste 3 ans.

Cette distinction récompensait, à la fois, le cadre végétal (arbres, arbustes, fleurs) de la commune et les efforts effectués par la ville pour améliorer le cadre de vie (propreté, respect de l'environnement, embellissement du bâti, maîtrise de la publicité, sensibilisation des Nocéens au fleurissement).

Le 3 juin 2014, **Pascal BUTIN** recevait pour la ville, en présence d'**Emmanuel BRIOIS**, Responsable du service des espaces verts, le Diplôme correspondant lors d'une cérémonie de l'AMIF (Association des Maires d'Ile de France).

Neuilly-Plaisance ne devait évidemment pas s'arrêter en si bon chemin. Sous l'impulsion de **Philippe BERTHIER**, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts, à la Voirie, à la Signalisation et à la Propreté urbaine et **Pascal BUTIN**, Maire-adjoint délégué aux Services Techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement et après une période de "statu-quo" réglementaire de 3 ans, la ville postulait à l'obtention d'une "2^{ème} Fleur" en 2015.



Voie Lamarque



Place de l'Echiquier



Après sa visite de la Ville, le 18 juillet et à l'issue de ses délibérations, le Jury régional a souhaité attribuer la 2^{ème} fleur à Neuilly-Plaisance.

La remise du Diplôme officialisant cette nouvelle reconnaissance aura lieu en mars 2017, au prochain salon de L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF).

La Ville a été récompensée sur les différents critères suivants :

- Au titre de "La démarche de valorisation" :
le jury a apprécié "la bonne valorisation des espaces"
- Au titre de "L'animation et la promotion de la démarche" :
le jury a apprécié "l'engagement des élus"
- Au titre du "Patrimoine végétal et fleurissement" :
le jury a apprécié "l'entretien et la belle diversité du fleurissement"
- Au titre de "La gestion environnementale et la qualité de l'espace public" :

le jury a apprécié "La gestion naturelle ainsi que la propreté de l'espace public"

• Au titre de "la visite du Jury" :

le jury a apprécié "l'Accueil ainsi que la trame verte, le fleurissement et les espaces naturels"

• Dans sa décision le Jury a, selon sa formule, décidé "l'attribution du niveau supérieur" soit "l'attribution de la 2^{ème} fleur" assortie des commentaires suivants :

"Ville agréable et très propre, fleurissement généreux."

Mais cette nouvelle reconnaissance obtenue par notre ville ne constitue toujours pas un aboutissement.

D'ores et déjà, en effet, la Ville va concourir pour la 3^{ème} fleur !

En 3 ans, la ville a travaillé pour améliorer le fleurissement, la diversité végétale, la biodiversité, l'utilisation d'espèces résistant à la sécheresse pour diminuer l'arrosage : euphorbes, phormiums... ainsi que la réduction de produits phytosanitaires.



De g ; à dr : L. MANS, Directeur des Services Techniques ; P. BERTHIER, Conseiller municipal délégué aux Espaces verts ; H. LE GUEN ; A. GALLEGRO ; G. VEDOVATTI ; P. BUTIN , Maire-adjoint délégué aux Services techniques, aux Espaces verts et aux Travaux ; P. SUHARD ; C. LE CORNEC ; R. DEMAZET (en arrière-plan) ; E. BRIOIS, Responsable du Service des Espaces verts ; T. TILLOU ; V. LE CAM ; G. LE BREUILLY ; E. CROSNIER ; N. HAYS ; F.SALEM ; M. CALLOT ; V. LAURAYE et S. FEMINIER.



Rue Boureau Guérinière



Rue Paul Doumer

Tout ce parcours, ce travail sans relâche des services des espaces verts, constituent la mise en application de l'“Environnement préservé” dont a parlé l'équipe d'“Agir ensemble” conduite par Christian DEMUYNCK, dans son programme municipal de mars 2014 et qui trouve ici, l'une de ses nombreuses concrétisations !



Courrier attribuant la 2^{ème} fleur à Neuilly-Plaisance



La Voie Lamarque

2^{ÈME} RÉUNION PUBLIQUE DU PLU



Le Maire présente le PLU aux Nocéens.

Le 8 novembre avait lieu la 2^{ème} réunion publique de présentation du PLU, à la salle des Fêtes.

Acette occasion, les 3 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du futur PLU étaient détaillées à l'attention des Nocéens présents, par **Christian DEMUYNCK** et **François MARTINACHE**, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, au Développement durable, au Grand Paris et aux Transports, en présence des élus du Conseil municipal.

Rappel des trois OAP :

- affirmation de la RD30 (avenue du Maréchal Foch) comme axe stratégique de développement urbain maîtrisé et différencié.
- Renouvellement et requalification du secteur de l'ex RN34 avec une intensification urbaine de qualité tout en confortant la mixité sociale et fonctionnelle.
- Préservation de l'armature verte et bleue structurante du territoire nocéen.

Christian DEMUYNCK a rappelé le contexte de cette élaboration du PLU qui s'inscrit dans une obligation de densification imposée par l'État (création de 70000 logements par an en Ile-de-France, au minimum 110 logements par an à construire sur Neuilly-Plaisance dont 42% de logements sociaux pour atteindre le quota de la loi SRU de 25%, 1430 logements à réaliser jusqu'en 2025 alors que les espaces construits et artificialisés occupent 78,51% du territoire).

C'est ainsi qu'ont été présentés le plan de zonage et les principales caractéristiques réglementaires des différentes zones : ces nouvelles dispositions préservent très largement les quartiers résidentiels de la ville tout en prévoyant cependant des secteurs de renouvellement urbain important autour de la gare RER principalement et en maintenant partout sur la ville le dynamisme commercial nocéen et la confortation des pôles d'attractivité existants.

Par ailleurs, un recensement du patrimoine bâti et végétal remarquable a été réalisé qui permettra par des dispositions juridiques particulières de le protéger.

(Voir page 9)

Par la suite :

- Le projet de PLU sera arrêté le 13 décembre 2016 en Conseil du Territoire du Grand Paris Grand Est
- L'Enquête publique se déroulera en avril 2017
- Le PLU sera approuvé en juillet 2017.

Pour plus de renseignements, voir le "Dossier du Mois" ("Les Echos de Neuilly-Plaisance" - numéro 202, nov. 2016) et sur le site de la Ville www.mairie-neuillyplaisance.com



Elaboration du PLU de Neuilly Plaisance



LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Quelles règles pour le devenir des tissus urbains et paysagers ?

Approuvé aux fins, le règlement du PLU de Neuilly-Plaisance se compose d'un document graphique (plan de zonage) et d'un règlement écrit qui détermine les règles qui encadrent le devenir des tissus urbains et paysagers de la commune (normes).

Le plan de zonage

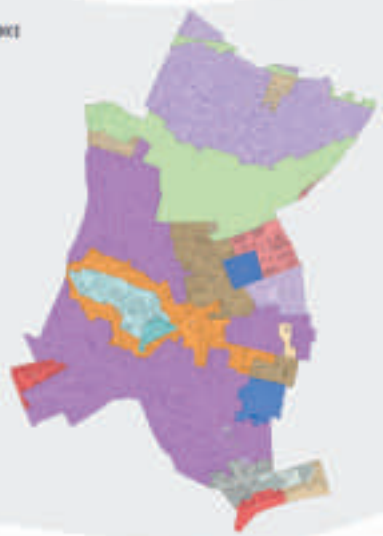
Le plan de zonage consiste à découper le territoire communal par le PLU en zones d'activités d'usages, d'activités d'habitat ou de zones d'activités de services. L'objectif est de faire des différences entre les zones d'activités d'habitat et d'activités de services. Le zonage vise à organiser l'usage des sols de la commune de façon à ce que les zones d'activités d'habitat et d'activités de services soient séparées et que les zones d'activités de services soient regroupées.



LES ZONES DU NOUVEAU PLAN DE NEUILLY-PLAISANCE

Le zonage des zones d'activités d'habitat et d'activités de services est défini par les zones d'activités d'habitat et d'activités de services.

Code	Description
UA	Zone d'activités d'habitat
US	Zone d'activités de services
UO	Zone d'activités d'habitat et d'activités de services
U1	Zone d'activités d'habitat
U2	Zone d'activités d'habitat
U3	Zone d'activités d'habitat
U4	Zone d'activités d'habitat
U5	Zone d'activités d'habitat
U6	Zone d'activités d'habitat
U7	Zone d'activités d'habitat
U8	Zone d'activités d'habitat
U9	Zone d'activités d'habitat
U10	Zone d'activités d'habitat
U11	Zone d'activités d'habitat
U12	Zone d'activités d'habitat
U13	Zone d'activités d'habitat
U14	Zone d'activités d'habitat
U15	Zone d'activités d'habitat
U16	Zone d'activités d'habitat
U17	Zone d'activités d'habitat
U18	Zone d'activités d'habitat
U19	Zone d'activités d'habitat
U20	Zone d'activités d'habitat
U21	Zone d'activités d'habitat
U22	Zone d'activités d'habitat
U23	Zone d'activités d'habitat
U24	Zone d'activités d'habitat
U25	Zone d'activités d'habitat
U26	Zone d'activités d'habitat
U27	Zone d'activités d'habitat
U28	Zone d'activités d'habitat
U29	Zone d'activités d'habitat
U30	Zone d'activités d'habitat
U31	Zone d'activités d'habitat
U32	Zone d'activités d'habitat
U33	Zone d'activités d'habitat
U34	Zone d'activités d'habitat
U35	Zone d'activités d'habitat
U36	Zone d'activités d'habitat
U37	Zone d'activités d'habitat
U38	Zone d'activités d'habitat
U39	Zone d'activités d'habitat
U40	Zone d'activités d'habitat
U41	Zone d'activités d'habitat
U42	Zone d'activités d'habitat
U43	Zone d'activités d'habitat
U44	Zone d'activités d'habitat
U45	Zone d'activités d'habitat
U46	Zone d'activités d'habitat
U47	Zone d'activités d'habitat
U48	Zone d'activités d'habitat
U49	Zone d'activités d'habitat
U50	Zone d'activités d'habitat



Les zones d'activités d'habitat et d'activités de services sont définies par les zones d'activités d'habitat et d'activités de services.

Code	Description
UA	Zone d'activités d'habitat
US	Zone d'activités de services
UO	Zone d'activités d'habitat et d'activités de services
U1	Zone d'activités d'habitat
U2	Zone d'activités d'habitat
U3	Zone d'activités d'habitat
U4	Zone d'activités d'habitat
U5	Zone d'activités d'habitat
U6	Zone d'activités d'habitat
U7	Zone d'activités d'habitat
U8	Zone d'activités d'habitat
U9	Zone d'activités d'habitat
U10	Zone d'activités d'habitat
U11	Zone d'activités d'habitat
U12	Zone d'activités d'habitat
U13	Zone d'activités d'habitat
U14	Zone d'activités d'habitat
U15	Zone d'activités d'habitat
U16	Zone d'activités d'habitat
U17	Zone d'activités d'habitat
U18	Zone d'activités d'habitat
U19	Zone d'activités d'habitat
U20	Zone d'activités d'habitat
U21	Zone d'activités d'habitat
U22	Zone d'activités d'habitat
U23	Zone d'activités d'habitat
U24	Zone d'activités d'habitat
U25	Zone d'activités d'habitat
U26	Zone d'activités d'habitat
U27	Zone d'activités d'habitat
U28	Zone d'activités d'habitat
U29	Zone d'activités d'habitat
U30	Zone d'activités d'habitat
U31	Zone d'activités d'habitat
U32	Zone d'activités d'habitat
U33	Zone d'activités d'habitat
U34	Zone d'activités d'habitat
U35	Zone d'activités d'habitat
U36	Zone d'activités d'habitat
U37	Zone d'activités d'habitat
U38	Zone d'activités d'habitat
U39	Zone d'activités d'habitat
U40	Zone d'activités d'habitat
U41	Zone d'activités d'habitat
U42	Zone d'activités d'habitat
U43	Zone d'activités d'habitat
U44	Zone d'activités d'habitat
U45	Zone d'activités d'habitat
U46	Zone d'activités d'habitat
U47	Zone d'activités d'habitat
U48	Zone d'activités d'habitat
U49	Zone d'activités d'habitat
U50	Zone d'activités d'habitat

www.mairie-neuillyplaisance.com

Elaboration du PLU de Neuilly Plaisance



LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Quelles règles pour le devenir des tissus urbains et paysagers ?

Le règlement du PLU

Le règlement du PLU précise les règles de construction et d'usage des sols de la commune. Il est composé de dispositions réglementaires et de dispositions graphiques. Les dispositions réglementaires sont les règles qui encadrent le devenir des tissus urbains et paysagers de la commune. Les dispositions graphiques sont les zones d'activités d'habitat et d'activités de services.

Zone UA & secteur UO

Code de zonage (UE)	UA
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone UA & secteur UO

Code de zonage (UE)	UA
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone US

Code de zonage (UE)	US
Code de zonage (US)	US
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone UO & secteur UO

Code de zonage (UE)	UO
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone UO & secteur UO

Code de zonage (UE)	UO
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone UO & secteur UO & UO

Code de zonage (UE)	UO
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone UO

Code de zonage (UE)	UO
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

Zone UO

Code de zonage (UE)	UO
Code de zonage (US)	UO
Code de zonage (UO)	UO
Code de zonage (UO)	UO

www.mairie-neuillyplaisance.com

CÉRÉMONIES :

CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Cette année encore, les cérémonies du 11 novembre marquaient à la fois le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 et le 46^{ème} anniversaire de la Mort du Général DE GAULLE, le 9 novembre 1970.



De nombreux enfants de la MCJ ont assisté aux cérémonies du 11 novembre.

PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE

Le 30 octobre, la Flamme Sacrée, prélevée le matin même à l'Arc de Triomphe, est passée par Neuilly-Plaisance par le boulevard Gallieni en direction de Verdun (Meuse), haut lieu de la Grande Guerre il y a juste 100 ans. Une brève cérémonie devait se dérouler en présence de **Pascal BUTIN** et **Martine MOHEN-DELAORTE**, de représentants des associations d'anciens combattants (FNACA et UNC) et du Souvenir Français, d'une vingtaine de jeunes de la M.C.J. et de Nocéens.



REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

A l'issue des cérémonies officielles, le traditionnel repas animé et dansant rassemblant plus de 150 convives, s'est déroulé à la Salle des Fêtes, dans une ambiance conviviale et en présence du Maire et de nombreux élus municipaux.



Le repas des Anciens Combattants : un succès qui ne se dément pas.

Celles-ci se sont déroulées sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Michèle CHOULET**, Conseillère Départementale, d'**André PÉLISSIER**, **Corinne DOMINGUEZ**, **Josette PÉLISSIER**, **Serge VALLÉE**, **Rahima MAZDOUR**, **Pascal BUTIN**, **Evelyne BONGARD** et **François MARTINACHE**, Maires adjoints, de **Martine LAMAURT**, **Hervé PEREIRA**, **Maria DIAS**, **Katia PONCHARD**, **Vanessa BOILEAU**, **Armelle FAGIANI** et **Magali MONOY**, Conseillers municipaux, de **M. Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège Jean Moulin et de membres de la **FNACA-UNC** et du **Souvenir Français**, leurs porte-drapeaux et de la représentante du comité local de la **Croix Rouge Française**, auxquels se sont joints des Nocéens ainsi que de nombreux jeunes de la MCJ.



Christian DEMUYNCK durant son allocution dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Après avoir assisté à un office religieux en l'église St Henri, le cortège se rendit au Carré Militaire du cimetière, devant le Monument du Général DE GAULLE, au Monument aux Morts où un jeune adolescent devait lire un message de l'U.F.A.C. et enfin, dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Durant son allocution, le Maire a mis l'accent sur la terrible bataille de Verdun qui s'est déroulée du 21 février au 19 décembre 1916, il y a juste un siècle donc. Après avoir souligné que cette bataille, de par le courage et l'abnégation de nos "poilus", était devenue le symbole de la résistance à l'adversité, Christian DEMUYNCK rappela que Charles de GAULLE, alors jeune capitaine, y avait participé, y fut blessé et interné.

DEUX AMÉRICAINES À NEUILLY

Dans le cadre de son partenariat et des accords de jumelage avec la Ville de Montgomery (Ohio-Eu), notre ville recevait le 7 novembre, la visite d'Amy EMERY et de Becky MARISCHEN.

Ces 2 enseignantes Américaines, membres du comité de jumelage de Montgomery, lié à Neuilly-Plaisance depuis 1989, ont été accueillies dans notre commune en présence d'André PELISSIER, Maire adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, de Corinne DOMINGUEZ,

Maire adjoint déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance, à la Santé et au Handicap, de Serge VALLÉE, Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, de Mehrez ASSAS, Conseiller municipal délégué à l'Emploi et à la Formation et de Christophe MOMPLOT, Conseiller municipal délégué à la Protection des Personnes, des Biens, de l'Environnement, au Grand Paris et aux Transports, membres de l'association Neuilly-Plaisance Villes Sœurs.

Cette rencontre a permis d'échanger sur plusieurs projets, notamment dans le domaine de l'Education. Dans ce cadre, plusieurs visites étaient

prévues, en compagnie des élus précités, dans des établissements scolaires de la Ville représentant les 3 degrés d'enseignement présents à Neuilly-Plaisance :

- Celle d'une classe à l'école élémentaire du Centre, en présence de M. ATLAN, Directeur de l'école,
- Celle de l'école maternelle Paul Letombe, en présence de Mme BARTOSIK, directrice de l'école,
- Celle du Collège Jean Moulin, en présence de M. REYNIER, Principal du Collège, de son adjointe Mme DELCROIX et de M. WERTH, professeur d'anglais.

Ces visites s'effectuèrent dans une atmosphère extrêmement chaleureuse rappelant les liens d'amitié unissant les Villes de Neuilly-Plaisance et de Montgomery et bien au-delà, les peuples américain et français !



De G. à Droite : Becky MARISCHEN, André PELISSIER, Serge VALLÉE, Amy EMERY, Corinne DOMINGUEZ et Mehrez ASSAS (au 1^{er} plan).

ASSOCIATION RUSLAN :

Découvrez la culture russe le temps d'une soirée

A l'occasion des 30 ans de l'association RUSLAN, une soirée "russe" est organisée le samedi

17 décembre prochain à 19h30 à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale. Lors

de cette soirée, vous plongerez en Russie à travers une exposition de photos et un buffet découverte de produits de l'artisanat. Aussi, vous pourrez appré-

cier la musique traditionnelle et folklorique russe réalisée par un groupe d'artistes professionnels.

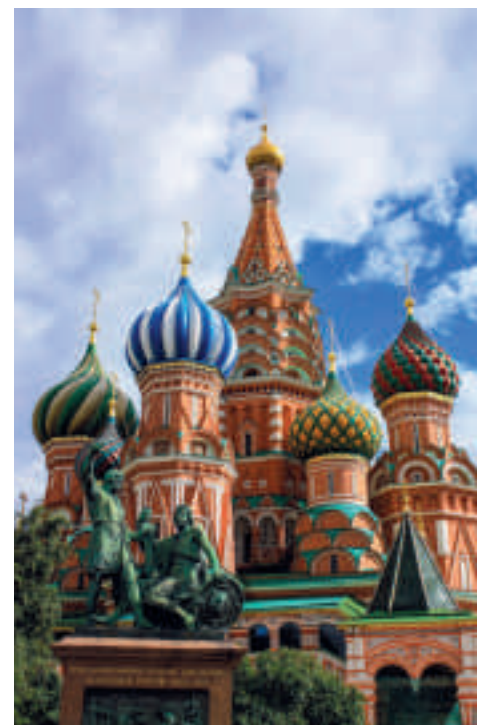


Réservez et achetez vos places dès maintenant au 01 43 08 17 75.

Adultes 8 € (inclus 1 boisson et 1 assiette de

Zakouskis), enfants 4 €.

Espace Plaisance, Bibliothèque municipale, 11 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance.



ÉVÉNEMENT :

SALON DU LIVRE JEUNESSE : AN 3 !

Les 10 & 11 décembre, les amoureux de livres ont rendez-vous à la Salle des Fêtes pour la 3^{ème} édition du Salon du Livre Jeunesse de Neuilly-Plaisance, co-organisé avec l'éditeur nocéen Itak Editions.

BD, mangas, romans, livres-audio, albums... Comme chaque année, cette manifestation organisée sous l'impulsion de Serge VALLÉE, Maire-adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, est l'occasion pour les petits et les grands de découvrir la richesse de l'édition jeunesse et d'échanger avec des auteurs et des illustrateurs venant des quatre coins de la

France, à l'image de Joël CIMARON (photo) des éditions Karibencyla, fidèle au Salon depuis la première édition, et qui vient de Perpignan. L'occasion de dédicaces

hautes en couleurs pour tous les passionnés.

Cette année encore, des chèques "Un Noël de lecture" à destination des jeunes lecteurs seront distribués dans les écoles, lieux culturels et commerces de la ville au cours des semaines précédant le Salon du Livre Jeunesse de Neuilly-Plaisance.

Ils donneront droit à une réduction d'1 € ou 2 € sur tous les livres exposés sur les stands des éditeurs participant à cette opération. Les enfants pourront également s'amuser en partant à la découverte des éditeurs au travers d'un parcours d'énigmes. 2 tirages au sort* auront lieu le

samedi et dimanche à 18h et désigneront les gagnants qui se verront remettre **des cadeaux.**

Enfin, comme depuis la première édition, vous pourrez toujours faire emballer d'un beau papier cadeau vos livres avant de les glisser sous le sapin !

Toutes les informations sur les éditeurs présents sont à retrouver sur le site de la mairie : www.mairie-neuillyplaisance.com



Joël CIMARON



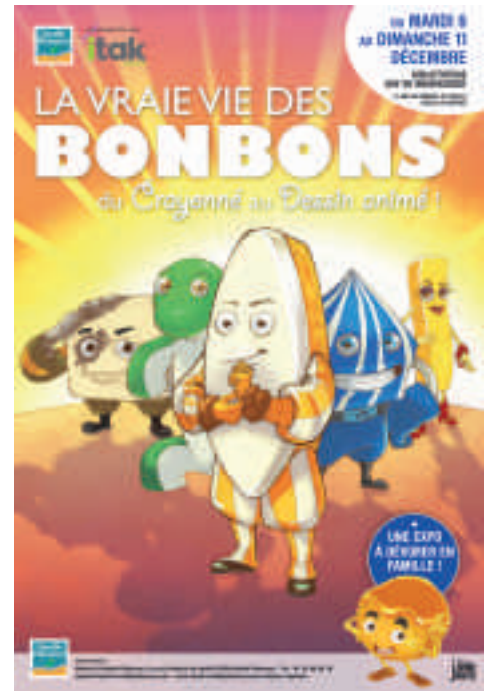
*Présence obligatoire lors des tirages au sort.

Des bonbons envahissent la Bibliothèque !

Dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, Itak Editions organise quelques jours avant une exposition "La vraie vie des bonbons" à dévorer en famille.

Du mardi 6 décembre au dimanche 11 décembre, les gourmands de 7 à 77 ans ont rendez-vous à la Bibliothèque Guy de Maupassant, pour dévorer une exposition originale et très... sucrée ! En effet, petits et grands vont pouvoir découvrir une exposition présentant des dizaines de dessins de recherche originaux, d'études de personnages et de décors, issus de la collection *Au Pays du Sucre* (Itak éditions). Napoléon l'Ourson, Cyrille le Crocodile, Pauline la Praline, Tito le Tchamallow,

Hugo le Barlingot, Nathan le Flan... Aziz Thiam, l'illustrateur de cette collection, expose son travail sur des bonbons, gâteaux et autres pâtisseries qu'il a fait naître au fil de son imagination. Crayonnés, essais, mises en couleur, avant le rendu final en 3D et un petit film d'animation, permettent de comprendre tout son travail au fil d'un parcours à la fois ludique et interactif. Avant, pourquoi pas, de s'essayer avec lui au dessin en réalisant à votre tour votre bonbon préféré !



QUI EST AZIZ THIAM ?

Né en 1979 au Sénégal, Aziz Thiam se passionne très tôt pour le chocolat et le dessin. Il devient un mangeur assidu de chocolat mais ne se consacre pleinement à l'illustration qu'après avoir obtenu son diplôme de dessinateur-maquettiste et achevé ses études en communication visuelle. Il est aussi l'heureux père de trois enfants, mais ça, c'est une autre histoire...



UN RENDEZ-VOUS POUR LES ENFANTS !

Tous les acteurs de la ville (Bibliothèque municipale, Service Jeunesse, Centre Municipal de l'Enfance et Service de la petite enfance) participent de près au Salon du Livre de Jeunesse pour en faire un grand rendez-vous familial avant les fêtes de Noël.

CRÉATION D'UN P'TIT LIVRE "ZIG-ZAG"

Pliage, collage, dessin, écriture... Le **dimanche 11 décembre à 14h, 15h et 16h**, Monique DELOBELLE de l'Écume des Jours propose dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse un atelier de création d'un livre "Zig-Zag". Un moment plein de magie à partager en famille. Attention, les places sont limitées donc réservez vite votre place au 01 43 00 96 16 poste 312 ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com

les enfants autour du monde du livre et de ses héros. Alors n'hésitez pas à venir admirer à la Salle des Fêtes, le travail de ces petits bouts d'chou pleins d'imagination.

DES ATELIERS PENDANT LES TAPS

Les expressions du visage, travail d'écriture, les proverbes en images... Le **vendredi 9 décembre**, veille du Salon du Livre Jeunesse, les enfants des centres de loisirs de la ville rencontreront, au moment des TAPS, des auteurs et illustrateurs dans le cadre d'ateliers "autour du livre". Dès le lendemain, ils pourront retrouver sur le Salon, ces auteurs et illustrateurs pour faire dédicacer leurs livres préférés.

EXPOSITION DES CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs maternelles de la ville proposeront au public de découvrir pendant tout le week-end des œuvres réalisées par



Une première réussie pour les "Stages créatifs"

La première édition des "Stages créatifs" organisée par la Bibliothèque Guy de Maupassant a eu lieu du 25 au 28 octobre dernier.

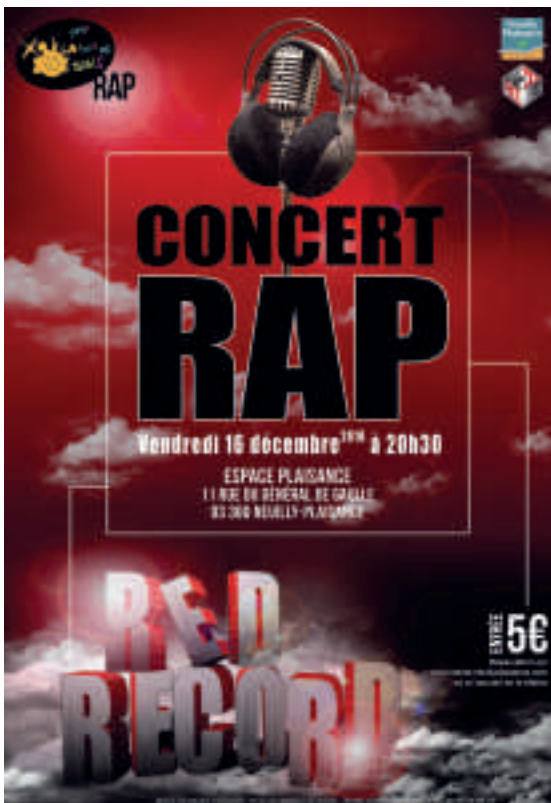
Durant cette semaine de vacances scolaires, 7 jeunes âgés de 10 à 17 ans se sont retrouvés et ont travaillé leur créativité. Autour des concepts et des techniques de l'artiste Matisse, les jeunes participants ont pu réaliser de splendides tableaux.

Si vous souhaitez participer à la prochaine session des "Stages créatifs", celle-ci aura lieu en février et le thème portera sur "Le cubisme et la peinture sur toile".

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter la Bibliothèque municipale au 01 43 00 30 30.



LE GROUPE **RED RECORD** AU COMPLET À NEUILLY-PLAISANCE



Le dernier concert de l'année 2016, à l'initiative d'**Hervé PEREIRA**, Conseiller municipal délégué au Conseil des Jeunes et à "Trop Plein

de Sons" vous réserve une soirée de folie.

En effet, pour l'occasion le groupe de Rap, **RED RECORD**, sera au complet sur la scène de l'Espace Plaisance le vendredi 16 décembre à partir de 20h30.

Lors de la soirée vous pourrez apprécier leurs titres les plus connus mais aussi quelques compositions spéciales. Ce collectif associatif représenté par des MC's (auteurs et interprètes) et des beatmakers (producteurs musicaux) a pour but de promouvoir la culture hip-hop sous toutes ses formes (DJ, Danse,

Rap, Graffiti).

Réservez dès maintenant votre place sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

Infos pratiques :

Entrée 5 €

Espace Plaisance, 11 rue du Général de Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance

Plus d'infos 01 43 00 96 16

Voici les chiffres des bouchons d'Amour collectés pour le mois d'octobre :

92 kg pour le conteneur-dauphin de la Mairie
4 kg pour le conteneur-dauphin de la piscine.

Mais les jeunes Nocéens ne sont pas en reste, surtout depuis le lancement le 19 septembre, de la 3^{ème} édition du Concours des Bouchons d'Amour des établissements scolaires de la Ville dont un bilan d'étape sera effectué le mois prochain :

Ecoles élémentaires :

- Centre : 108 kg (297 enfants)
- Cahouettes : 37 kg (223 enfants)
- Edouard- Herriot : 37 kg (232 enfants)
- Bel Air : 18 kg (167 enfants)
- Joffre : 9 kg (232 enfants)
- Victor-Hugo : 7 kg (220 enfants)

Ecoles maternelles :

- Foch : 98 kg (174 enfants)
- Léon Frapié : 45 kg (122 enfants)
- Paul Letombe : 26 kg (108 enfants)
- Bel Air : 10 kg (100 enfants)
- Victor-Hugo : 13 kg (159 enfants)
- Paul Doumer : 14 kg (178 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour grande cause solidaire et écologique nationale, sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...) et pour mener des opérations humanitaires ponctuelles.



Dernières inscriptions à la 5^e Journée littéraire : Concours de dictées

Il ne vous reste que quelques jours pour vous inscrire à la grande dictée de Neuilly-Plaisance ! Nous vous attendons nombreux samedi 3 décembre à partir de 14h, à la Salle des Fêtes.

Pour cela il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous puis le déposer à l'accueil de la Mairie ou à la Bibliothèque Municipale ou encore compléter directement le formulaire d'inscription sur www.mairie-neuillyplaisance.com.

La remise des prix aura lieu le samedi 10 décembre, à 11h, à la Salle des

Fêtes lors de l'inauguration du Salon du livre Jeunesse.

Infos pratiques :

Samedi 3 décembre 2016 à partir de 14h
Salle des Fêtes

11 avenue du Maréchal Foch
93360 Neuilly-Plaisance

Plus d'informations sur
www.mairie-neuillyplaisance.com

SALON :

Le 16^e Salon des Arts Créatifs, une édition haute en couleurs !

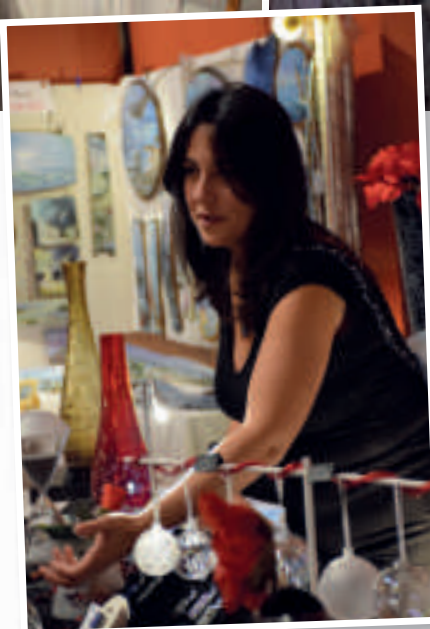


Les exposants



Samedi 19 et dimanche 20 novembre dernier à la Salle des Fêtes s'est tenu le 16^e Salon des Arts Créatifs.

Lors de son discours inaugural, **Serge VALLÉE**, Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation, entouré de nombreux élus, a félicité les 33 exposants présents pour leur travail remarquable. En effet, à eux seuls ils représentaient une large palette de pratiques artistiques et de matériaux support : la terre, le bois, la peinture, la mosaïque, le tissu, le dessin... Des artistes talentueux, passionnés et généreux, des adjectifs qui défi-



nissent bien les acteurs de cet événement.

Ainsi, la Ville et les bénévoles du Lions Club Neuilly Dhuis se sont unis une nouvelle fois pour une noble cause en soutenant l'association "THÉODORA", qui est bénéficiaire d'une partie des profits de cet événement (<http://fr.theodora.org/fr>).

Nous remercions très chaleureusement tous les partenaires, ainsi que les Nocéens pour leur générosité lors de ce salon et vous donnons rendez-vous l'année prochaine !"

Noël arrive à Neuilly-Plaisance



Ferme vivante

Du 16 au 26 décembre, la cour de la Mairie accueillera la traditionnelle ferme vivante. Petits et grands pourront donc apprécier de voir, de prendre en photo et même de caresser des ânes, des vaches, des oies ou encore des chèvres. Aussi, lors de votre visite, vous apprécierez le chalet animé sur la thématique de la pâtisserie.

Un moment de gourmandise à partager

Samedi 17 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h et **dimanche 18 décembre** de 10h à 13h, laissez-vous transporter par la magie de Noël en partageant en famille, crêpes, marrons, et boissons chaudes, dans la cour de la



Le Père Noël à la rencontre des enfants

Mairie. Sur votre chemin, ne soyez pas surpris de croiser le Père Noël...

LES COMMERÇANTS FÊTENT NOËL

Les vitrines magiques de vos commerçants UCEAI+

Du 5 au 18 décembre, vos commerçants UCEAI+ organisent un grand jeu de Noël "Les vitrines magiques" avec à la clé de très nombreux cadeaux à gagner.

• Le concept

Deux vitrines de commerce, l'une située en centre-ville au 33 avenue du Maréchal Foch et l'autre au Plateau d'Avron au 23 avenue Daniel Perdrigé, seront entièrement remplies de cadeaux répartis en 4 univers différents. Pour gagner les cadeaux de l'un des univers, il vous suffira de deviner son prix en l'indiquant sur un bulletin de participation à déposer dans une urne, le tout disponible chez les commerçants participants.

• Remise des cadeaux

Dimanche 18 décembre à 11h30, au stand UCEAI+ situé au 33 avenue du Maréchal Foch, tous les participants du jeu sont invités à assister à l'annonce des gagnants.

• Des animations festives et gourmandes

Samedi 17 décembre, de 12h à 15h, c'est le rendez-vous des gourmands sur la Place Stalingrad. En effet, la boucherie "Couturier" organise une dégustation de choucroute des plus savoureuses. De 16h à 18h, venez profiter d'un verre de chocolat chaud offert par la boulangerie "Chant de Blé" ou d'un verre de vin chaud le tout accompagné de pop-corn, de crêpes, fait maison. Et à 19h, laissez vous porter par les voix de la Chorale orchestrée par Aude de "L'Aude à la beauté" lors d'un concert a capella. *Toute la journée, assistez au défilé des mascottes accompagnées du Père Noël dans les différentes boutiques UCEAI+ de la Ville ou baladez-vous dans la ville dans une calèche de 1900.*



**SUR LE MARCHÉ DU CENTRE,
LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE, VOS COMMERÇANTS
VOUS RÉSERVENT DE NOMBREUSES SURPRISES...**

“Des Incroyables Comestibles” à Neuilly-Plaisance



Les “Incroyables Comestibles”, appelés aussi “Nourriture à partager”, est un mouvement impulsé par des citoyens qui plantent gratuitement du comestible dans la Ville, dans l’intérêt général.

Cette démarche repose sur le constat que se nourrir est un besoin primaire, et que bien se nourrir est important !

C’est l’autonomie alimentaire qui est envisagée, en tentant d’apprendre comment adapter nos méthodes de culture, tout en respectant notre planète.

Les valeurs essentielles sont le partage (de connaissances, de nourriture...), les échanges intergénérationnels et interculturels, le “bien manger” , qui passe par une nourriture locale, de saison et sans pesticides. La première action du mouvement a été d’implanter un bac “fait maison”, de plantes aromatiques, face au 31 rue Edgar Quinet.



Cinq des membres “d’Incroyables comestibles” :
De gauche à droite : Marie-Pierre BROUILLARD,
Patricia MIVELAZ, Anne BOCQUET, Monique CHEVALIER,
Joëlle DECOMPS.

Faits à partir de palettes, les plants sont issus des jardins et la terre fournie par la mairie.

Deux autres bacs de légumes pour l’hiver ont été installés, début octobre. Parallèlement, le cinéma municipal “La Fauvette” organisera une projection du documentaire “Demain” de Cyril DION et Mélanie LAURENT le vendredi 24 février 2017.

La séance sera suivie d’un débat, dans une ambiance conviviale.

Pour rejoindre le mouvement “des Incroyables comestibles”

Facebook : [Incroyables-Comestibles-Neuilly-Plaisance](#)

Mail : icneuillyplaisance@gmail.com

Tél : 06 16 50 39 24.

LE CYCLISME NOCÉEN À L’HONNEUR

Au cours de ces derniers mois, l’Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance a enregistré de très beaux résultats.

Les 10 et 11 septembre derniers, avait lieu une compétition en 2 endroits distincts.

Le 1^{er} jour à Mouroux (Seine-et-Marne), l’ECNP a vaincu 12 autres formations pour remporter le Prix de l’Equipe !



Thomas MONTAGNAC, vainqueur à Neuilly les Chanoux.

Le lendemain la course, organisée par le club de Neuilly-Plaisance, avait lieu dans la zone des Chanoux à Neuilly-sur-Marne et c’est **Thomas MONTAGNAC** (Neuilly-Plaisance) qui l’a emporté en individuel et l’équipe nocéenne qui a remporté le Prix de l’Equipe ainsi que le Challenge 170 (nombre-addition des départements 77 et 93).



Thomas MONTAGNAC avec Carmen HAEGEL, Présidente de l’Entente Cycliste de Neuilly-Plaisance

Les vainqueurs du Prix de l’Equipe et du Challenge 170 aux Chanoux. De gauche à droite: **André NARAS, Guillaume LEFRANCOIS, Eddy GUARY, Guy FORRAT, Stéphane Ben KEMOUN** (coupe du Prix Equipe à la main), **Eric VINCENDET, Frédéric FOUESNANT, Alain LEFRANCOIS, Carmen HAEGEL,** Présidente (challenge 170 en mains) et **Bernard NOLIUS.**

Enfin, le 12 octobre à Flagy (Seine-et-Marne), l’Entente cycliste a décroché le Prix de la meilleure équipe !

A noter l’excellent classement du club en section Départementale : 1^{er} du 93 et 2^{ème} d’Ile-de-France.

Soirée de valorisation
du commerce nocéen

Neuilly
Plaisance

édition 2016

Venez rencontrer vos commerçants nocéens



Alfa Dem



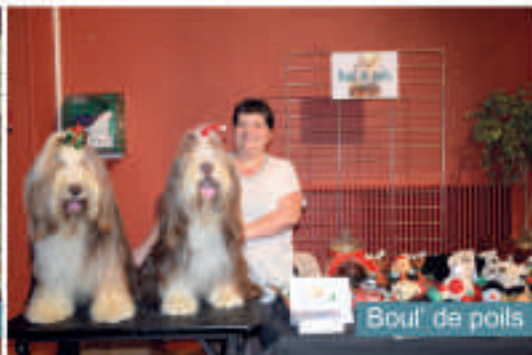
As de Table



Boucherie Couturier



Boucherie Sara



Boul' de pois



Cabinet Chiropratique Lyvia-Louis Ferdinand



Cases Antiquités



Century 21



Citroën Bugnot



Co.Dé.Bati



Confiance Services



De fil et mode



El Andalucía



ESR Neuilly-Plaisance



Fab Animation



Feeligne



Flor Décors

Soirée de Valorisation du commerce

Venez rencontrer v



Des centaines de personnes s'étaient rendues à la 4^{ème} édition de la Soirée de Valorisation le lundi 21 novembre dernier, en présence de Christian DEMUYNCK, Rahima MAZDOUR Maire adjoint déléguée au Commerce à l'Artisanat et au Personnel, de Charles CADET Conseiller municipal délégué à l'Artisanat, d'Alain MORENO Président de l'association des commerçants UCEAI+ et de Djamel HADJ président de l'association des commerçants du marché. Plus de quarante commerçants étaient présents pour présenter leur savoir faire de qualité qui fait de Neuilly-Plaisance une ville d'exception. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir la diversité des commerces de notre commune à travers les différentes enseignes représentées ce soir là : salon de coiffure, agence immobilière, boucherie, magasin de vêtements, restaurant, fleuriste, artisans, poissonnier, service à la personne... Voici un retour en images.



FreeDom



Imliwael



Laetitia Esthétique



L'Agence du Plateau



La Maison du Poulet



La Vie Bio



L'Aude à la Beauté



Le Dressing de Nadine



La jardinerie du Chalet



Léonidas



Les délices de Patho



Les délices d'Italie



Les fromages de Mary



Moreno 2000



Nicolas



Office Notarial



Ogravlaks



Plac&Déco



Poissonnerie La Baudroie



Rani restaurant



Le Père Louis



Seven Coiffure



Sièges et Traditions



Smoke Vapose



Tapisserie Leooq



UCEAI+

DANSE :

Dancefloor Collégiens "Spécial Halloween"

Un nouveau format apprécié des jeunes Nocéens

Samedi 5 novembre dernier, parés de leurs tenues d'Halloween, les jeunes du collège Jean Moulin ont fait frissonner les murs de la salle des Fêtes ! Des collégiens ravis et pleins d'entrain qui ont joué le jeu en dansant tant sur des musiques actuelles que sur des tubes des années 80.



RETOUR SUR LA DERNIÈRE EXPÉDITION NATURE DU 22 OCTOBRE

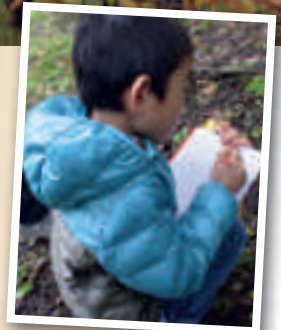
Cette 7^e édition des expéditions nature sur les biotopes d'automne fut une nouvelle fois une réussite ! Un rendez-vous plein de fraîcheur et de découvertes placé sous les couleurs rouge et orange de la belle saison.

Public familial et de tous âges, expérimentés ou chercheurs en herbe, les 26 participants ont pu comprendre comment s'adaptent la faune et la flore des biotopes en automne. Le changement de couleur et la chute des feuilles sont en effet des moyens mis en œuvre par les arbres afin de survivre au froid de l'hiver qui arrive à grands pas.

La prochaine séance des Expéditions nature est programmée le samedi 14 janvier 2017, à 10h et le thème portera sur les biotopes en hiver. Un mode de vie différent, un écosystème ralenti semblant endormi...

Nous nous intéresserons aux différents moyens utilisés par les animaux pour

survivre au froid hivernal: migration, adaptation, mais aussi à la différence entre hibernation et hivernation. Nous observerons la végétation également et plus précisément les arbres qui nous entourent.



Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site Internet de la Ville :

www.mairie-neullyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16 poste 431

Gratuit - inscription obligatoire - nombre de places limité

MOM

d'exception

CONCEPT UNIQUE

La ville de Neuilly-Plaisance, dont la vie culturelle est à la fois riche et dense, souhaite mettre en lumière les moments de vie qui font de notre commune une ville d'exception ! Au travers de programmes innovants, uniques en leur genre, découvrez de nouveaux univers : artistiques, sportifs, culturels...

dimanche
4 décembre
16h

à la Salle de Musique
11 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Tarifs : adultes
- de 18 ans

Réservation
à partir du jeudi 28 novembre
www.mairie-neuilly-plaisance.fr
ou au 01 43 78 11 11



**Jean-Jacques
DAVID**
baryton

Spécialiste du répertoire français, soliste talentueux, ce baryton chante régulièrement à l'Opéra de Paris, le Théâtre du Châtelet, Radio France.



**Bruno
ROBBA**
ténor

Reconnu pour sa voix souple et puissante, ce ténor franco-italien est aussi particulièrement apprécié pour sa musicalité et son endurance vocale.



**Mari
Elizabeth
SEAGAN**
mezzo-soprano

Après avoir séjourné dans le monde, et vécus plusieurs années sur terre, cette soprano est celle dans une variété d'opéra.

Découvrez - *Air*

INSTANT

OPÉRA

Emotion

anche
mbre
h

les Fêtes
aréchal Foch

ite (10€)
as (5€)

en ligne
4 novembre sur
lyplaisance.com
00 96 16

INSTANT EMOTIONS

60 minutes d'opéra !

Venez partager un moment d'émotions en écoutant 15 extraits de « Grande musique ». Riche et intense, le concert est constitué de morceaux courts. Novice ou initié, faites-vous plaisir !

Venez comme vous êtes, en costume ou en jean, en mocassins ou en baskets, avec ou sans noeud papillon pour écouter des airs célèbres de Verdi, Pucini, Mozart, Wagner et Bizet, magnifiquement interprétés par 4 solistes exceptionnels, accompagnés magistralement au piano.



e
eth
ER
prano
illonné le
écru plu-
en Angle-
prano ex-
ne grande
as.



Anastasia
POZDNIAKOVA
pianiste

Aussi à l'aise dans des récitals en solo qu'en duo ou avec un orchestre, cette pianiste Biélorusse se distingue par ses nombreux prix obtenus à travers l'Europe.



Sophie
BOYER
soprano

Spécialiste de la musique baroque tout comme de la musique contemporaine, cette soprano se produit en France et dans les grandes salles internationales.

mez - Partagez

FIBRE OPTIQUE : SFR DÉMARRE LES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT À NEUILLY PLAISANCE

3 questions à Mouhamet TOURE, Conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



Mouhamet TOURE

1. Pourriez-vous nous dresser un rapide historique du développement de la Fibre à Neuilly-Plaisance ?

Depuis plus de 4 ans l'Etat, en charge du développement de la fibre optique sur la Région Ile-de-France, a lancé un appel à projet auprès de SFR et Orange. Les deux opérateurs ont présenté un plan commun pour couvrir 80% du territoire à l'horizon 2017 et 100% d'ici 2020.

Pour Neuilly-Plaisance, SFR a été désignée pour réaliser les opérations de déploiement de la fibre optique sous la conduite de son Directeur Régional et en partenariat avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, représenté par son responsable du Pôle TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Fin 2014, suite au rachat de SFR par Numéricable, les négociations ont été interrompues, entraînant ainsi un retard important du projet.

Courant 2016, SFR a retenu la société ICARE pour poursuivre le déploiement sur notre territoire et implanter les 40 points de mutualisation prévus sur la ville.

2. Où en sommes-nous précisément aujourd'hui ?

A ce jour, une 1^{ère} étape de déploiement a été réalisée, avec l'implantation de 20 armoires (points de mutualisation).

Les travaux se poursuivent actuellement avec la mise en place des

20 armoires de mutualisation restantes, étape nécessaire pour déployer les zones arrières de la ville.

Les ouvertures commerciales* seront progressives l'année prochaine.

* A ce jour, SFR n'a pas transmis de programme de déploiement par secteur. Dès que nous disposerons de cette information, nous ne manquerons pas d'en faire état dans "les Echos" et sur le site Internet de la ville.

3. Comment la fibre optique est-elle déployée ?

- Par deux types de travaux : ceux qui consistent à déployer la fibre dans la rue en la "tirant" dans les fourreaux existants et ceux qui permettent le raccordement des immeubles et des logements.
- En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre dans les parties communes. Celle-ci est réalisée aux frais exclusifs de l'opérateur. Le raccordement final (l'installation de la prise dans chaque logement) sera réalisé par l'opérateur commercial choisi.



Armoire



Le déploiement en œuvre

En maison individuelle, le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique. La complexité du raccordement de ce type d'habitation au réseau (exemple : le passage d'un fourreau dans le jardin) peut entraîner des frais de mise en service qui devront être définis par l'opérateur.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés du déroulement des travaux.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil servant à planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles...) dans le cas d'une survenance d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

A ce titre, il a pour objectifs l'information préventive et la protection de la population.

L'organisation mise en place dans le cadre du PCS consiste en une formation préalable et en une acquisition d'outils techniques permettant de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures (personnes décédées ou blessées, maisons détruites...); perturbations de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempéries, canicule, épidémie...); accidents courants (incendie, de la circulation...).

La démarche initiale consiste à réaliser un état des lieux des capacités actuelles dont dispose Neuilly-Plaisance pour gérer de tels événements.

Pour cela, un Comité de pilotage présidé par **Christophe MOMPLOT**, Conseiller municipal délégué à la Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement, a été mis en place.

Les missions de ce comité consistent à définir les choix straté-



Christophe MOMPLOT

giques : communication autour du projet, lien avec les institutionnels... ainsi que l'identification des investissements nécessaires, le cas échéant.

Quant aux objectifs essentiels à atteindre, ils consistent à :

- Définir le plus précisément possible les phénomènes prévisibles (connus), leur emprise sur le territoire communal et les enjeux concernés (établissements sensibles menacés...).

- Etablir un recensement des moyens matériels et humains pour mettre en place un dispositif de diffusion d'alerte efficace de jour comme de nuit.

- Prévoir une fonction de commandement du dispositif : suivi de la situation, centralisation des informations, maintien d'un lien permanent entre les différents intervenants.

La finalisation de ce PCS devrait être présentée en Préfecture, début 2017 et les actions à mener en cas d'inondation majeure sur notre commune devraient être opérationnelles fin 2016.

La priorité constante de **Christian DEMUYNCK** et de l'équipe municipale est la sécurité des Nocéens. Cette mise en place du PCS à Neuilly-Plaisance répond à cette exigence.

Cependant, il faut rappeler que la solidarité entre les Nocéens sera essentielle en cas de survenance d'un de ces risques majeurs.

SOUVENIRS :

SÉJOURS À SIXT

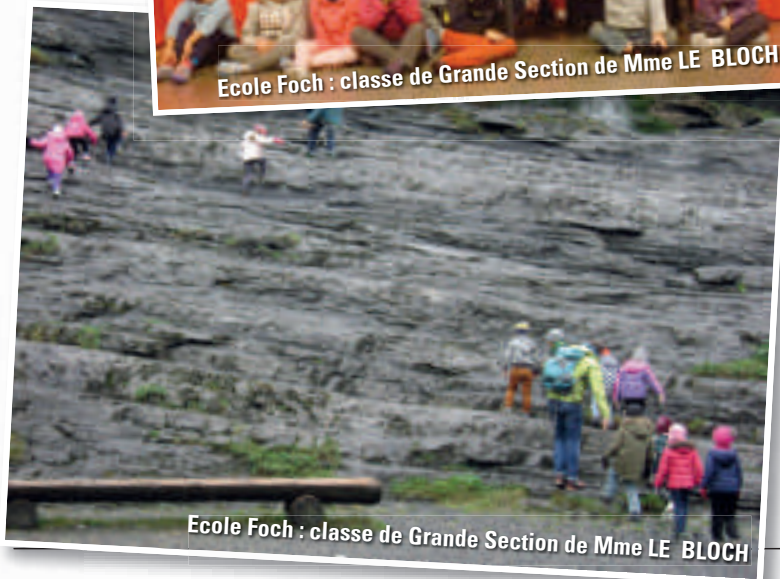
Les enfants de l'Ecole maternelle Foch et les élèves de l'Ecole élémentaire du Centre se sont rendus au Choucas à Sixt du 10 au 19 octobre.



Ecole Foch : classe de Grande Section de Mme LE BLOCH



Ecole Foch : classe de Grande Section de Mme LE BLOCH



Ecole Foch : classe de Grande Section de Mme LE BLOCH



Ecole du Centre : classe de CM2 de Mme BRISON

Le Festival de cinéma Viva Mexico en itinérance à Neuilly-Plaisance, une première édition réussie !

Les vendredi 4 et samedi 5 novembre derniers, le Cinéma La Fauvette a accueilli pour la première fois le Festival "VIVA MEXICO, rencontres cinématographiques".

Durant ces deux jours, trois séances ont été proposées ainsi qu'une séance spéciale à destination d'un public scolaire. Une première édition rimant avec succès, avec plus d'une centaine de spectateurs qui ont répondu présents.

Un week-end rythmé par une programmation de choix, des échanges forts entre le public et les membres du festival présents, des spectateurs ravis, tout cela saupoudré de délicieux mets mexicains concoctés par le restaurant *Les Saveurs du Mexique*.

Nous tenons à remercier Barbara Carroll de Obeso, la directrice générale du festival ainsi que son équipe pour nous avoir accordé leur confiance et avoir permis de proposer un tel évènement à Neuilly-Plaisance. Longue vie au Festival VIVA MEXICO qui poursuit sa tournée en France jusqu'au 10 décembre et peut-être à l'année prochaine à La Fauvette !



Projection exceptionnelle du film "Tour de France" en présence du Nocéen Sadek

A l'occasion de la sortie du film "Tour de France", le cinéma municipal La Fauvette à l'honneur d'accueillir le réalisateur **Rachid DJAIDANI**, la productrice **Anne-Dominique TOUSSAINT** et l'un des 2 acteurs principaux du film **Sadek**, mercredi 30 novembre à 15h30.



Rachid DJAIDANI met en scène Serge, un ancien ouvrier devenu peintre du dimanche, interprété par Gérard DEPARDIEU et Far'Hook, jeune rappeur parisien joué par Sadek. Des personnages diamétralement opposés qui vont s'approprier sur fond de tolérance et de découverte de l'autre. Choc des générations et des cultures, ce road-movie devient un manifeste

pour le dialogue et la réconciliation. Une amitié improbable va-t-elle se nouer entre ces deux personnages que tout oppose ?

Lumière sur Sadek...

Jeune Nocéen de 25 ans, Sadek est une étoile montante du rap français. Il débute l'écriture très tôt et signe cette année son 4^e album "Nique le casino". Parallèlement à sa carrière musicale, il intègre aujourd'hui le casting de "Tour de France" au côté de Gérard DEPARDIEU. Éloquent et charismatique,

Sadek affirme son talent et son professionnalisme et convainc les plus grands. L'enfant des Renouillères n'a pas fini de nous épater et nous promet de beaux projets en perspective.

Pour rencontrer les artistes, assister à cette représentation exceptionnelle et participer au débat, rendez-vous le 30 novembre à 15h30 à La Fauvette. N'hésitez pas à réserver vos places dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16 poste 312.

Coup de projecteur sur le film "JUILLET AOÛT" et sur une jeune Nocéenne pleine de promesses

Le vendredi 9 décembre à 20h, le cinéma municipal La Fauvette organise une projection exceptionnelle pour le film "Juillet Août" en présence du réalisateur Diastème et des acteurs principaux Luna LOU et Thierry GODARD.

L'adolescence et ses tourments, les familles recomposées et les cohabitations intergénérationnelles, sont quelques-uns des ingrédients qui composent ce long-métrage français sorti cette année. Dans cette comédie dramatique, la jeune actrice Luna LOU interprète le rôle de Laura alias Pimpette, une adolescente de 14 ans têtue, effrontée, et aussi très attachante, un rôle de composition !

Mais qui est Luna LOU... ?

Agée de 15 ans, Luna Lou est une jeune actrice qui compte déjà 8 rôles à son actif. Talentueuse, cette Nocéenne a débuté sa carrière en 2010 par un second rôle dans le court-métrage "Vole" hommage à Michael Jackson. Cette première expérience lui a permis de découvrir le métier d'acteur et a fait naître sa passion pour le cinéma.



Luna LOU



Dès lors, Luna LOU enchaîne les rôles, pour des courts-métrages, des séries, des téléfilms ainsi que des longs-métrages.

Le dernier en date est celui qui sera présenté lors de cette soirée, le film "Juillet-Août" de Diastème.

Envie d'un peu de chaleur en plein mois de décembre, envie de rire, et de partager un moment en famille ? À quelques jours des fêtes de fin d'année, rendez-vous vendredi 9 décembre à 20h à la Fauvette. Au programme : présentation de la comédie "Juillet-Août" par l'équipe du film et débat à l'issue de la projection.

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com

SÉANCES DE LÉGENDE



Ne manquez pas votre rendez-vous mensuel "Séances de Légende" **vendredi 16 décembre à 19h30** avec le film "La mélodie du bonheur" (en version originale sous-titrée). La séance sera présentée par Marc Olry, le distributeur du film (Lost Films) et un entracte culinaire vous sera offert !

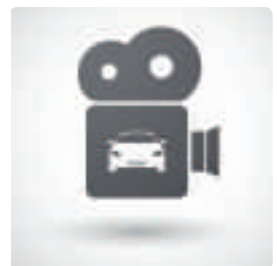
Une projection supplémentaire est prévue le **samedi 17 décembre à 14h30** en version française avec un goûter offert pendant l'entracte, dans le cadre du rendez-vous Ciné-goûter.

NOUVEAU PARKING POUR LE CINÉMA LA FAUVETTE

Dans le but de toujours mieux répondre aux attentes des Nocéens, la municipalité souhaite rendre le cinéma La Fauvette encore plus accessible.

A cet effet, à partir du 30 novembre un parking gratuit situé 10 Rue Aristide Briand sera réservé aux clients du cinéma.

Le parking sera donc ouvert au public du lundi au vendredi de 18h à 23h30 et les samedis et dimanches de 14h à 23h30.



L'école municipale de musique de Neuilly-Plaisance : *des artistes solidaires au profit de l'association FASO*

L'orchestre de l'École municipale de musique de Neuilly-Plaisance a répondu présent à l'appel de l'association FASO en participant au concert caritatif du samedi 3 décembre au Théâtre Georges Brassens de Villemomble.

L'association France Afrique Solidarité (FASO) est une association lycéenne, à but humanitaire, basée au Lycée Georges Clemenceau de Villemomble (créée en avril 2010). Le but de cette association consiste à venir en aide à certains pays d'Afrique. Plusieurs projets au Burkina-Faso ont été menés autour du développement durable ou de l'éducation des jeunes filles par exemple.

Association active et dynamique, FASO est constamment à la recherche de nouveaux moyens pour assurer la réalisation de leurs projets. Elle orga-



nise ainsi de nombreux événements (concerts, brocantes, etc.) et différentes actions comme la récolte de paires de lunettes qui partent ensuite au Burkina-Faso via la fondation Optic 2000. (Plus d'informations sur www.associationfaso.fr).

Touché par l'association FASO, l'orchestre de l'École municipale de musique de Neuilly-Plaisance assurera la première partie du concert et la deuxième partie sera interprétée par l'artiste Wolflow, chanteur de R'n'B.

La place est à 5€ et toutes les recettes seront reversées à l'association. Alors

n'hésitez plus, et venez passer du bon temps tout en participant à une cause engagée et solidaire !

Infos pratiques :

Samedi 3 décembre 2016 à 19h30
(début du concert à 20h)

Théâtre Georges Brassens :
9 avenue Detouche,
93250 Villemomble

Prix de la place : 5 euros (pas de réservation possible)

Possibilité de se restaurer sur place

Plus d'informations sur
www.mairie-neuillyplaisance.com
ou au 01 43 08 14 91



Concours H-Quality, le meilleur du Hip-Hop à Neuilly-Plaisance

Samedi 21 et dimanche 22 janvier, participez à la 5^{ème} édition du concours de hip-hop H-QUALITY organisé par le centre de danses urbaines HEMAN. Véritable référence dans le milieu du hip-hop, l'école HEMAN réitère cette année son concours avec des groupes internationaux pour un show encore plus exceptionnel !

Programme des deux journées : samedi 21 janvier à partir de 14h30 se déroulera le concours chorégraphique en danse hip-hop avec 3 niveaux : bronze (débutants), argent (intermédiaires) et or (confirmés). Ce concours est ouvert à tous, sans limite d'âge.

Dimanche 22 janvier à partir de 15h30 se dérouleront les battles, individuelles ou en équipes où trois disciplines seront représentées : le Break, le Poppin' et le Hip-Hop. Pour départager les candidats, un jury de personnalités reconnues mondialement sera présent.

Infos pratiques :

Pour assister au concours, réservez vos places sur
www.hquality.fr ou
à l'accueil de la Mairie.

Tarif unique 10 €.
Salle des Fêtes,
11 avenue du Maréchal Foch.

MODE :

Une association "faite main"

Lorna GOIAME, Nocéenne âgée de 29 ans, a créé l'association "l'OR GAN", en juin 2016.

Celle-ci, dont le logo est "Dressing Garden" qui correspond à la thématique du Jardin, a pour vocation d'exposer tout ce qui est "fait main" : vêtements, accessoires, bijoux, décoration d'intérieur, travail sur verre...

Ces créations diversifiées visent un public de tout âge.

"Pour ce qui est du nom de l'association, L'Or correspond à la richesse des créations et Gan signifie "Jardin" en Hébreu" explique Lorna GOIAME, par ailleurs Intermittente du spectacle et Professeur de Danse.

Cette dernière, avant la création de son association, a organisé 3 salons qui ont accueilli toujours plus de stands de

création jeunes et atypiques.

Lorna traverse les saisons et permet aux nouveaux créateurs de se faire connaître auprès du public nocéen et de ses environs. La 4^{ème} édition, "Spécial Noël", aura lieu le **samedi 10 décembre** et sera accompagnée de défilés de mode, d'animations et de découvertes culinaires.

"La création est ma passion, je vais souvent voir les salons

des créateurs de prêt à porter, d'objets et d'accessoires à Paris et, vivant à Neuilly-Plaisance, je souhaitais qu'il y ait aussi dans ma ville", dit encore Lorna GOIAME.

AVIS AUX CREATEURS!

Vous êtes vous aussi un créateur désireux de faire connaître vos confections? Contactez Lorna GOIAME pour tenir un stand et être compté parmi nos exposants dans son "Jardin de Noël".

Contact :

07 70 03 10 24

contact@lorgan.fr



Venez nombreux !



Défilé de mode lors de l'exposition du 3 juillet sur le thème "Spécial Été".

COLLÈGE :

3 questions à Jean-Henri REYNIER, NOUVEAU PRINCIPAL DU COLLÈGE JEAN MOULIN

1. "Vous avez pris vos fonctions il y a un peu plus de 2 mois et demi. Pourriez-vous dresser un premier constat ?"

"En effet, c'est avec un réel plaisir, qu'après avoir passé une partie de ma carrière sur la Côte d'Azur, puis ces cinq dernières années à Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, j'ai pris la direction du collège "Jean Moulin" de Neuilly-Plaisance le 1^{er} septembre dernier.

Ce collège dynamique est un établissement paisible dans lequel l'ensemble des personnels enseignants et non enseignants met tout en œuvre pour assurer la sécurité et la réussite de chacun des 759 élèves.

Par ailleurs, l'écoute attentive et l'aide précieuse que nous apportent monsieur le Maire et ses équipes municipales sont un atout particulier pour l'établissement."

2. "Quel est votre objectif prioritaire à la tête de cet établissement ?"

"Mon objectif premier est d'améliorer encore cette sécurité et ces réussites scolaires et citoyennes pour nos jeunes Nocéens.

Le dialogue constructif permanent avec les parents d'élèves en est une des conditions."



Jean-Henri REYNIER,
Principal du Collège Jean-Moulin

3. "Avez-vous déjà pris des initiatives en ce sens ?"

"Oui. Trois temps forts sont en préparation :

- Une **cérémonie républicaine de remise des diplômes (DNB, CFG, Certification en Allemand) de nos anciens élèves de 3^{ème}, accompagnés de**

leurs parents, se déroulera à la salle des fêtes de Neuilly-Plaisance le lundi 5 décembre de 18h. à 20h30.

Cette cérémonie solennelle devrait être agrémentée de moments musicaux proposés par des enseignants et des élèves de l'établissement.

- Deux rencontres professeurs-parents sont également prévues, pour la remise du bulletin du 1^{er} trimestre.

La première concerne les élèves de 6^{ème} et de 3^{ème} et aura lieu le vendredi 2 décembre entre 17h30 et 19h30 (sur rendez-vous) et la seconde s'adresse aux élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} et se déroulera le vendredi 9 décembre, entre 17h30 et 19h30 (sur rendez-vous).

En cette occasion, une pièce d'identité (avec photo) sera exigée pour entrer dans l'établissement.

*Enfin, les parents d'élèves, ainsi que nos partenaires, peuvent contacter l'établissement par le biais de son adresse électronique : **ce.0930623x@ac-creteil.fr."***

L'ENTREPRISE DE **PLOMBERIE BUNEL** FÊTE SES 30 ANS !

Vincent BUNEL s'est installé en 1985 à Neuilly-Plaisance.

En octobre de l'année suivante, il créait son entreprise d'artisanat-plomberie, au 46 avenue du Nord, au Plateau d'Avron.

Professionnel de qualité reconnue, il vient donc de fêter ses 30 ans d'activité au service des Nocéens.

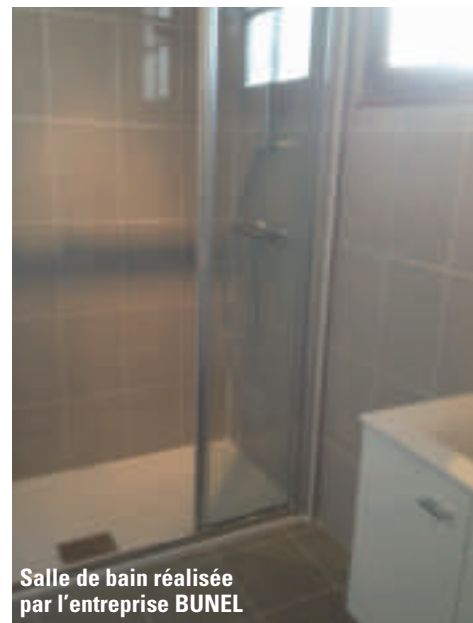
“La plomberie constitue pour moi une vraie passion... familiale puisque mon frère, mes cousins, mes neveux sont plombiers à Rosny-sous-Bois, à Montfermeil... et même après tout ce temps, j'exerce toujours mon métier avec amour et avec l'exigence constante du travail bien fait” dit M. BUNEL.

Ce dernier, épaulé par les 2 salariés qu'il emploie, s'est spécialisé dans les salles de bain dont il conçoit les projets et assure les réalisations à raison d'une dizaine chaque année, ce qui constitue une bonne moyenne !

Bien entendu, l'entreprise BUNEL effectue également les travaux classiques de plomberie : dépannages de fuites d'eau, réparation de tuyauteries, sanitaires...

Grâce à son sens du contact et depuis le temps qu'il exerce son activité dans la commune, Vincent BUNEL revendique le fait de connaître de très nombreux Nocéens.

“Neuilly-Plaisance est un village où l'on se sent bien et où exercer son métier constitue un plaisir au quotidien”, conclut-il.



Salle de bain réalisée par l'entreprise BUNEL

Contact :

vincent.bunel93@orange.fr
01 43 00 52 56

CÉRAMISTE D'ART

Valérie DELALANDRE, céramiste d'Art, a ouvert son atelier-boutique, le 1^{er} septembre, au 37 rue Faïdherbe.

“Initialement chef de Projet en Informatique, c'est ma passion pour l'artisanat d'Art qui a guidé ma reconversion.

J'ai choisi le travail de la terre, c'est une matière qui permet de nombreuses formes de création”, révèle l'artiste.

Dans son atelier, Valérie ne vend pas seulement ses céramiques, elle propose également des ateliers de loisirs : poterie (tournage, modelage, sculpture), cartonnage (réalisation de petits meubles) et initie à l'art du Vitrail selon la technique Tiffany (mosaïque de pièces de verre serties de cuivre et soudées à l'étain).

“L'apprentissage que je propose à mes élèves va au-delà du loisir créatif. Je leur offre la possibilité d'exploiter ces trésors de créativité que nous possédons tous et cela, à travers l'émulation et l'atmosphère propres aux ateliers”.

A l'occasion des fêtes de Noël, la boutique-atelier proposera à la vente des théières, des bols, des vases et autres objets de qualité.



Contact :

Tél : 06 05 39 24 21
Mail : valeriedelalandre@sfr.fr
Site : atelier-valerie-delalandre.e-monsite.com



Bonjour. Vous faites souvent des rappels au Civisme dans "Neuilly-Plaisance Echos" et vous avez raison !

Les gens qui ne respectent pas les règles de la vie en société ne s'aperçoivent pas qu'ils se nuisent à eux-mêmes, en dégradant leur propre environnement.

Je voulais, cette fois, vous parler d'un fait moins grave mais qui est tout de même préjudiciable sur le plan visuel ou pour la circulation des piétons sur les trottoirs, je veux parler des sorties intempestives et anarchiques, qui encombrent les trottoirs, des bacs de collecte des déchets ménagers.

Leur présence, à certains endroits de la Ville, est quasi-permanente.

Vous avez tout à fait raison et il faut ajouter aux désagréments que vous décrivez, dus à la présence de ces conteneurs, la difficulté des agents municipaux, qui interviennent, depuis le 1^{er} janvier, pour le compte du territoire Grand Paris-Grand Est, d'accomplir leur mission de garder la Ville propre !

Voici donc le rappel des jours et horaires de sortie de ces 4 conteneurs différents : bleu, gris, marron ou vert :

Aucun bac ne devra être sorti sur le trottoir avant 20 h, le jour de la collecte et y demeurer après 10 h, le jour de la collecte ou plus de 2 h après celle-ci par les bennes.

Rappelons également que le nettoyage de ces conteneurs, qui appartiennent à la commune, est laissé aux bons soins des Nocéens qui doivent les désinfecter périodiquement.

Enfin, en cas de non-respect de ces dispositions ainsi que du Règlement sanitaire départemental, le contrevenant s'expose à une amende de 1^{ère} classe (38 euros), de 2^{ème} classe (150 euros) ou de 3^{ème} classe (450 euros).



J'ai récemment entendu parler de possibilités d'aides lorsque l'on effectue des travaux de rénovation énergétique de son habitation.

Je serais intéressé car je n'ai pas beaucoup de ressources. Pourriez-vous m'en dire plus ?

En effet, l'Etat en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) vient de relancer un programme "Habiter Mieux" qui concerne la lutte contre la précarité énergétique.

Celui-ci offre aux personnes à revenus modestes, la possibilité de bénéficier d'une aide financière de l'ANAH et de l'Etat et d'un accompagnement professionnel pour la réalisation de travaux d'isolation

thermique ou de remplacement de systèmes de chauffage, permettant ainsi de réduire le montant de ses factures d'énergie.

Pour être éligible aux aides proposées par ce programme, il faut :

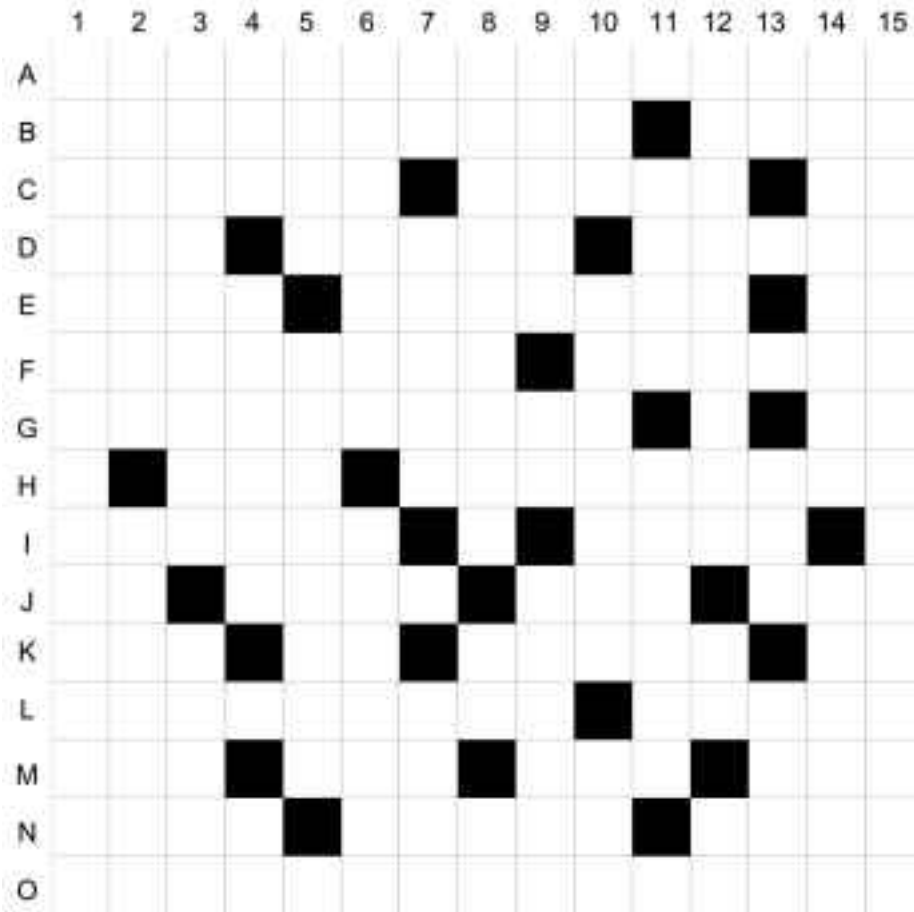
- être propriétaire d'un logement construit depuis plus de 15 ans ;
- réaliser des travaux permettant un gain énergétique de 25 % ;
- avoir des ressources inférieures aux plafonds ANAH (dont le détail est consultable sur le site du programme).

N'hésitez pas à vous renseigner, depuis 5 ans, 13 000 ménages modestes ont bénéficié de ce programme qui a permis un gain énergétique moyen de 40 % par logement.

Renseignements :

0808 800 700 (appel gratuit)

www.habitermieux.fr



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Leur gibier n'est ni le chamois ni le bouquetin
- B On y attend beaucoup de bruit... - Préposition
- C Entre deux retraits - Unité de base pour une image - Note
- D Rouleau chinois - Installées - Il faut le retourner pour l'encaisser
- E Niagara et Laurel et Hardy en sont deux exemples - Différents - Pincé
- F Abandonnée ? - Décharné
- G Domaine - Format de carte mémoire
- H Signature - Sans doute mal retenue
- I Ce type-là à l'ancienne mode - Le précédent pouvait en piquer
- J Film de Robert Lepage - Ventilé - Possessif - Dessinateur de Mangas
- K Chacun prend soin du sien - Champion - Etoffe croisée - Club de gones
- L Serrurier - Joyau de Milan
- M Période - Sans vêtements et retournée - Carte de téléphone - Général perdant
- N Arbre d'Afrique - Son temple dans la vallée du Nil est grandiose - Très petit
- O Jean, Jacques et Pierre en ont été les témoins privilégiés

Verticalement

- 1 Entrée illégalement
- 2 Elle tire un bateau - Partager une organisation
- 3 Hostilité - Enlèvera
- 4 Avant l'ONU - Partie de l'Aveyron - Dans
- 5 La cité des Sagiens - Qui a un rapport certain avec l'extrémité des doigts
- 6 Ecorché - Fleuris après remise en ordre
- 7 Début d'union - Quelqu'un, mais en plus péjoratif - Demi indienne
- 8 Ne célérez pas - Parole d'agneau - Radio très électro
- 9 Bien pris - Cœur de dieu - Jules
- 10 Article - Magies malfaisantes - Voie prise à contre-sens
- 11 Périodes - Le panda en est un
- 12 Clôture - Etat du ver - Terme d'orient
- 13 Numéro de Charles le Bel - Préfixe d'égalité - Fus téméraire
- 14 Qui a le trac - Sa théorie ne s'applique que s'il n'est pas seul
- 15 Plantes des bois à petites fleurs blanchâtres, peut-être destinées à la Reine de Saba

SUDOKU :

			1				7	
							8	5
	6		8					4
7					5		3	
6					4			
					3	2		
	8	7	3	2		9		
	4		5					
					9		1	8

Solutions du précédent numéro

8	4	9	6	7	3	2	5	1
7	3	2	9	1	5	8	4	6
6	5	1	8	2	4	9	7	3
3	9	4	7	6	8	5	1	2
5	6	8	1	4	2	7	3	9
1	2	7	5	3	9	6	8	4
9	1	6	3	8	7	4	2	5
4	7	5	2	9	1	3	6	8
2	8	3	4	5	6	1	9	7



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- Charlotte LANTER-MOT
- Kanistan NAVARATNARASA
- Kaïs DOGHRI
- Armand FOURNIER PELOPONESE
- Clémence NGUYEN
- Paul PANTAIS
- Lily DELANNAY
- Lyna MEZIANI
- Naïm SOMI
- Zira DERRADJI
- Elwenn PACAUD GUIRRIEC
- Arthur CHATROUSSE
- Chloé PASCAL

- Aaron MEWANOU
- Justin LENFANT VASNIER
- Ines AÂDAL
- Lathursika SAKIRTHAN
- Léonie ISKRA
- Gabriel RUINART
- Romane FAUDEMER
- Benjamin ROUSSEL

• MARIAGES

- Jonathan MARIE-LOUISE et Rubi RAMOS SANTIAGO
- Joao ESTEVES MARTINS et Laura MOUKENGUE
- Karim EL HOR et Sara BOUZIDI KOSSIRI

- Radhadrisnan SUJIVAN et Luckji CASITHARAN
- Laurent, VEUILLAUME et Fatou DIEDHIOU

• DÉCÈS

- René DAVID, 64 ans
- Yssa SACKO, 23 ans
- Ginette GUERALDI, 87 ans
- Anna RICCIUTI, 92 ans
- Yvonne COLLAS, 90 ans
- Françoise HAUDE veuve PETERS 73 ans
- Sylvain LAHET 71 ans
- François LACHIVER, 95 ans
- Huguette LANNEVAL veuve VERSIN 102 ans

Déplacez-vous en toute facilité à Neuilly-Plaisance

Vous avez une course à faire en centre-ville ? Vous avez un rendez-vous chez un spécialiste ? La ville de Neuilly-Plaisance met à votre disposition des navettes gratuites du lundi au vendredi de 9h à 11h40 et de 13h40 à 16h40 sauf le jeudi de 9h à 11h40 et de 14h40 à 16h40. Ce service est aussi mis en place les dimanches matin de 9h à 12h afin de vous permettre de profiter pleinement de votre marché du centre-ville.

Aussi, pour les personnes à mobilité réduite, une navette adaptée est à disposition le mercredi de 9h à 11h40 et de 13h40 à 16h40.

Pour réserver, rien de plus simple, contactez l'accueil de la Mairie la veille de votre déplacement au 01 43 00 96 16.

DÉCLARATION DE RUCHES

Tout apiculteur est désormais tenu de déclarer, chaque année, les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre et leur emplacement et cela, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2016.**

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- ⊕ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ⊕ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?


CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTAL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES

MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

 mesdemarches.agriculture.gouv.fr



INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Afin de pouvoir voter en 2017, il convient d'être inscrit sur les listes électorales.

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2016.

En effet, aux termes de l'article R. 5 du code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Cette année, le 31 décembre tombant un samedi, une permanence sera assurée pour accueillir les demandes d'inscription.

La mairie sera donc ouverte le **samedi 31 décembre de 8 h 30 à 12 h.**

LES RESTOS DU CŒUR VOUS REMERCIENT



"Toute l'équipe des restos du cœur remercie les clients d'Intermarché ayant participé à la collecte des 14 et 15 octobre derniers.

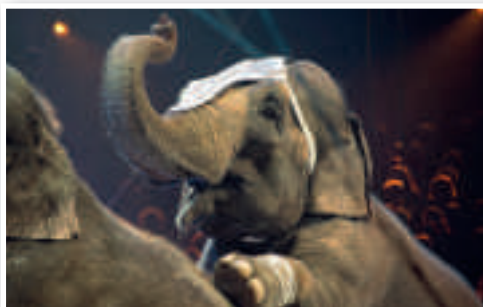
Vos dons se sont élevés à : 1,275 tonne se décomposant en :

- 987 kg de denrées alimentaires
- 105 kg d'hygiène et entretien
- 183 kg de produits bébé

Un grand merci à vous tous pour votre générosité, sachant que ces dons sont intégralement redistribués aux familles les plus démunies".

Le Foyer de l'Amitié l'Escapade vous emmène au Cirque Arlette GRUSS à Paris

Juste avant les fêtes de fin d'années, retrouvez votre âme d'enfant et laissez vous charmer par le nouveau spectacle d'Arlette GRUSS dénommé cette année "Le cirque". Au programme, romantisme en altitude, sangles aériennes, funambules, danse acrobatique, "laser fight" mais aussi



de petits avions aux grandes sensations, les motards volants, sans oublier les délires éléphantiques, les otaries, le wallaby et les clowns bien sûr. Superbes costumes, effets spéciaux, musiques originales jouées par un orchestre composé de 11 musiciens, ce sont deux heures de pur bonheur qui vous raviront.

Vos places seront les meilleures, car vous serez en loges (prix public hors transport : 36 €).

Informations pratiques :

Jeudi 8 Décembre de 13h à 18h.

Départ en car : Etienne Dolet à 13h - Place Stalingrad 13h05 - Square Mermoz 13h10 - Saint Henri 13h15.

Tarif : 28 euros : spectacle en loges et transport en autocar.

LIVRE DU MOIS

Auteur : Bertrand PUARD

Editeur : Aux Editions Hachette

Titre : "LES EFFACÉS"



"Des grosses sociétés sont compromises dans des affaires de trafic d'argent. Le président et son gouvernement aussi, et ils veulent éliminer ceux qui ont des preuves contre eux.

Mais un mystérieux médecin, Nicholas Mandragore, sauve à chaque fois de la mort leurs enfants.

Ils forment un groupe d'intervention qui s'appelle "les effacés", car officiellement ils sont morts.

Leur repère est dans la vallée de Chevreuse (en France). Ils vont infiltrer ces grandes sociétés pour essayer de les dissoudre." J'ai aimé ces romans d'action, car ils sont bien écrits et captivants. On entre dès le début du livre dans l'histoire et on est impatient de connaître la suite.

Livre sélectionné et résumé, dans le cadre du comité de Lecture Ados "Toques et plume" du mois d'octobre, par le jeune **Tristan MARTINHO**.

NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE



Samedi 19 Novembre 2016 a eu lieu, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale, la traditionnelle démonstration d'Art Floral de l'association, animée par **Magali FOUL**.

Celle-ci, avec une participation de 80 personnes que l'association remercie, rencontra un franc succès.

- "Neuilly-Plaisance-Ville Fleurie" propose un voyage "Les Anglo-Normandes" du 10 au 13 Mai 2017 (4 jours/3 nuits) - GUERNESEY et JERSEY via Le Mans - St Malo - retour par La Ferté Bernard.
- L'Association propose également un voyage "L'ANGLETERRE" du 6 au 11 Septembre 2017 (6 jours/5 nuits) - Londres - Oxford - (monuments, palais et jardin).

Informations pratiques :

Paul HERVIOU, 06 82 48 36 20

ERRATUM

Les contacts téléphoniques pour joindre

les Restos du Coeur ont changé.

Désormais, il faut appeler les numéros suivants :

**Tél : 01 43 09 29 42
ou 06 07 65 49 05**

Le Neuilly-Plaisance de demain se bâtit avec vous !

Repenser l'aménagement de notre ville pour la rendre encore plus belle, plus dynamique et plus agréable à vivre est un engagement que nous souhaitons mener à vos côtés.

Plusieurs réunions ont été organisées et nous sommes heureux de constater que le travail de concertation engagé porte ses fruits. Une fois encore vous avez été nombreux à participer à ce grand rendez vous du dialogue qui engage l'avenir de notre Cité.

Nous voulons vous en remercier et vous encourager à continuer à donner votre avis pour que demain, chaque quartier puisse bé-

néficier d'un aménagement urbain qui corresponde au mieux à nos aspirations.

Notre ville deviendra alors ce que nous en ferons tous ensemble.

Dans cette optique, nous ne cessons d'être à votre écoute pour continuer à améliorer la propreté, à aménager, à embellir, à transformer pour préparer l'avenir en retrouvant le plaisir d'un environnement durable chaleureux et apaisé.

Cette ambition vient d'être récompensée avec l'obtention de la 2^{ème} Fleur.

Cette distinction est la marque d'une reconnaissance forte du

travail très important fourni par l'équipe des Espaces verts et des services techniques de la Ville.

L'amélioration du fleurissement bien sûr, mais pas seulement : gestion des arbres, propreté urbaine, association de la population au changement... c'est toute la politique de développement durable de la Ville qui est saluée.

Soyez certain que ce prix, qui nous encourage à poursuivre sur cette voie et celle de la recherche d'un cadre de vie exemplaire et attractif, guidera notre action au quotidien.

Les élus du Groupe majoritaire.

PLU : ACTE 2

Mardi 8 novembre, la municipalité organise une seconde réunion pour présenter le Plan local d'urbanisme. Très politique, ce document théoriquement prospectif a pour objet de planifier le développement urbain d'une collectivité. A Neuilly-Plaisance, notre PLU est lié à celui du territoire. Il sera d'ailleurs présenté à son Conseil de décembre.

Si nous apprécions la présentation réalisée, nous regrettons l'absence d'un débat préalable en Conseil municipal pour la préparer.

Nous craignons que le marécage de données techniques ne cache une triste réalité : ce PLU, établi en dehors de toute démarche participative, se limite à un document qu'il fallait bien remplir sans que se des-

sine, au fond, un projet cohérent pour notre Ville.

Il est à la fois question de surdensifier et de conserver l'esprit village. Comment concilier les deux? Il est question de circulations douces, de pistes cyclables. Qu'est-il prévu pour réaliser ces objectifs? Et d'autres questions restent sans réponse.

Comme nous étions enthousiastes pour le programme local de l'habitat (PLH) nous le sommes pour le PLU, mais nous sommes déçus aujourd'hui par l'inconsistance de la politique municipale en matière de logement si ce n'est de répondre au coup par coup aux obligations légales... Nous attendons donc impatiemment le débat prévu lors d'un prochain Conseil municipal, espérant une donne différente.

Les élus du groupe *Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*
Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ

SERVICES PUBLICS EN BERNE

Depuis 10 ans, la destruction des services publics par les gouvernements successifs, dont certains avaient le soutien actif de notre municipalité, ont conduit à la disparition du poste de police nationale sur la commune, du centre de sécurité sociale et la fermeture d'un bureau de la Poste au Plateau d'Avron... entre autre. Le but étant de tout marchandiser pour le plus grand bonheur de la finance et au détriment des citoyens.

Seul le retour des services publics, locaux et nationaux, permettra de préserver le bien commun.

Neuilly Plaisance Citoyenne Solidaire

<http://www.neuillyplaisance.fr/>

La Fauvette CINEMA DECEMBRE 2016

TARIFS

- PLEIN : 5,50 €
- RÉDUIT : 4,50 €
(moins de 12 ans, les étudiants de plus de 25 ans, et tous les abonnés 18h et 19h)
- Mer 14h : 3,20 €
- Cinéma différence : 3,00 €
www.cinema-difference.com
- Supplément pour les séances 3D : 1€

ABONNEMENTS

- CLASSIQUE** : 19,50 €
carte rechargeable de 5 années, valide 90 jours / 1 ou 2 entrées par séance
- PASSION** : 17,40 €
carte nominative de 6 années, valide 90 jours / 1 entrée maximum par séance

IVAN TSAREVITCH ET LA PRINCESSE CHANGEANTE

Film d'animation français - Dès 5 ans - Durée : 53mn
de **Michel Ocelot**

Tous les soirs, une fille, un garçon et un vieux projectionniste se retrouvent dans un cinéma qui semble abandonné, mais plein de merveilles. Les trois amis inventent, dessinent, se déguisent et s'imaginent les héros de contes merveilleux.

LA FOLLE HISTOIRE DE MAX ET LÉON

Comédie française - Tous publics - Durée : 1h38
de **Jonathan Barré** - avec **David Marsais, Grégoire Ludig...**

Les aventures de Max et Léon, deux amis d'enfance fainéants et bricoleurs, qui tentent par tous les moyens d'échapper à la Seconde Guerre mondiale.

RÉPARER LES VIVANTS

Drame français - Adultes et adolescents - Durée : 1h43
de **Katell Quillévéré** - avec **Tahar Rahim, Emmanuelle Seigner, Anne Dorval...**

Tout commence au petit jour dans une mer déchainée avec trois jeunes surfeurs. Quelques heures plus tard, sur le chemin du retour, c'est l'accident. Désormais suspendue aux machines dans un hôpital du Havre, la vie de Simon n'est plus qu'un leurre. Au même moment, à Paris, une femme attend la greffe providentielle qui pourra prolonger sa vie...

- Film précédé d'un court métrage -

LES OISEAUX DE PASSAGE

Drame franco-belge - Tous publics - Durée : 1h24
de **Olivier Ringier** - avec **Clarisse Djuroski, Léa Worny...**

Pour Cathy, il n'est pas toujours facile d'être née le 29 février, surtout quand, pour ses 10 ans, son papa n'a pas d'autre idée que de lui offrir un oeuf à faire éclore. Quand un caneton sort de la coquille en présence de sa meilleure amie Margaux, celui-ci est persuadé que la petite fille est sa maman.

SÉANCE « CINÉ-MA DIFFÉRENCE »

samedi 3 décembre à 14h30 - Tarif unique : 3€

TOUR DE FRANCE

Comédie dramatique française - Adultes et adolescents - Durée : 1h35
de **Rachid Djaidani** - avec **Gérard Depardieu, Sadok...**

Far'Hook est un jeune rappeur de 20 ans. Suite à un règlement de compte, il est obligé de quitter Paris pour quelque temps. Son producteur, Bilal, lui propose alors de prendre sa place et d'accompagner son père Serge faire le tour des ports de France sur les traces du peintre Joseph Vernet...

- Film précédé d'un court métrage -

MERCREDI 30 NOVEMBRE À 15H30

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR RACHID DJAIDANI ET DE L'ACTEUR SADER

LA GRANDE COURSE AU FROMAGE

Film d'animation norvégien - Dès 4 ans - Durée : 1h18
de **Rasmus A. Sivertsen**

Solan veut participer à la grande course au Fromage qui opposera son village au village voisin et ainsi montrer à tous qu'il est un vrai champion. En secret, il parie même la maison qu'il partage avec Féodor l'inventeur génial et Ludvig le Hérisson timide.

MA FAMILLE T'ADORE DÉJÀ !

Comédie française - Tous publics - Durée : 1h24
de **Jérôme Commandeur** avec **Arthur Dupont, Deborah François, Thierry Lhermitte...**

Julien, trentenaire bonne pâte et modeste, créateur d'applications pour smartphone, est fou d'amour pour Eva, journaliste dans la presse professionnelle. Après avoir accepté la demande en mariage de Julien, Eva est obligée de le présenter à ses parents qui résident sur l'île de Ré...

Parking les vendredis et samedis soirs !

LE CLIENT

Drame franco-iranien - Adultes et adolescents - Durée : 2h03
de **Asghar Farhadi** - avec **Shahab Hosseini, Taraneh Alidoosti, Babak Karimi...**



Contraints de quitter leur appartement du centre de Téhéran en raison d'importants travaux menaçant l'immeuble, Emad et Rana emménagent dans un nouveau logement. Un incident en rapport avec l'ancienne locataire va bouleverser la vie du jeune couple.

DERNIÈRES NOUVELLES DU COSMOS

Documentaire français - Tous publics - Durée : 1h25
de **Julie Bertuccelli**

À bientôt 30 ans, Hélène a toujours l'air d'une adolescente. Elle est l'auteure de textes puissants à l'humour comosif. Elle fait partie, comme elle le dit elle-même, d'un «lot mal calibré, ne rentrant nulle part».

« Une éblouissante expérience d'humanité. »

(Les Fiches du cinéma)

- Film précédé d'un court métrage -

JUILLET AOÛT



Comédie dramatique française - Tous publics - Durée : 1h36
de **Diastème** - avec **Patrick Chesnais, Luna Lou, Thierry Godard...**

C'est l'été. Les familles migrent et se recomposent. Laura, 14 ans, et Joséphine, 18 ans, partent en juillet avec leur mère dans le Sud, puis en août chez leur père en Bretagne.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE À 20H : EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR DIASTÈME, L'ACTRICE LUNA LOU ET DE L'ACTEUR THIERRY GODARD

LES ANIMAUX FANTASTIQUES

Film fantastique américain - Dès 11 ans - Durée : 2h13
de **David Yates** - avec **Eddie Redmayne, Katherine Waterston...**

1926. Norbert Dragonneau rentre à peine d'un périple à travers le monde où il a répertorié un bestiaire extraordinaire de créatures fantastiques. Il pense faire une courte halte à New York mais une série d'événements et de rencontres inattendues risquent de prolonger son séjour. C'est désormais le monde de la magie qui est menacé.

LE PETIT LOCATAIRE



Comédie française - Tous publics - Durée : 1h39
de **Nadège Loiseau** - avec **Karin Viard, Philippe Rebbot...**

Le test est positif ! Nicole, 49 ans, est enceinte. Catastrophe ou bonne nouvelle ? Toute la famille est sens dessus dessous.

POLINA, DANSER SA VIE

Drame français - Tous publics - Durée : 1h52
de **Valérie Müller** et **Angelin Preljocaj**
avec **Anastasia Shevtsova, Veronika Zhovnytska...**

Portée depuis l'enfance par la rigueur et l'exigence du professeur Bojinski, Polina est une danseuse classique prometteuse. Alors qu'elle s'apprête à intégrer le prestigieux ballet du Bolchoï, sa découverte de la danse contemporaine provoque une profonde remise en question.

- Film précédé d'un court métrage -

- Film adapté au jeune public
- VOSTFR Film en version originale sous-titrée en français
- 3D Séance en 3D
- VFSTSM Film disponible en version originale sous-titré pour les sourds et malentendants

JULIUS ET LE PÈRE NOËL



Film d'animation danois - Dès 3 ans - Durée : 1h20
de **Jacob Ley**

Noël reste éternellement lié aux croyances de l'enfance. Julius, qui vit dans l'Orphelinat des Grelots, aime ce moment plus que tout car il est persuadé que c'est le Père Noël qui l'y a déposé quand il était bébé.

VOSTFR SÉANCES DE LÉGENDE : LA MÉLODIE DU BONHEUR

Comédie musicale américaine - Dès 7 ans - Durée : 2h54
1966 - Copie restaurée
de **Robert Wise** - avec **Julie Andrews, Christopher Plummer...**



Un veuf va voir sa tranquillité terriblement menacée par le charme d'une gouvernante engagée pour veiller sur sa nombreuse progéniture.

Vendredi 16 décembre à 20h : Séances de légende
EXTRACTE AUTOUR D'UN VERRE

Samedi 17 décembre à 14h30 (en version française) : Ciné-goûter
RÉSERVATION INDISPENSABLE JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE À 16H

LES TÊTES DE L'EMPLOI

Comédie française - Tous publics - Durée : 1h30
d'**Alexandre Charlot et Franck Magnier**
avec **Franck Dubosc, Elsa Zylberstein...**



Stéphane, Cathy et Thierry sont les meilleurs employés de l'Agence pour l'Emploi de leur ville. Mais leurs résultats sont tellement bons que l'agence va devoir fermer faute de chômeurs ! Les trois collègues ont alors la folle idée de créer du chômage pour sauver leur poste.



UNE VIE

Drame français - Adultes et adolescents - Durée : 1h59
de **Stéphane Brizé** - avec **Judith Chemia, Yolande Moreau, Jean-Pierre Darroussin...**



Normandie, 1819. A peine sortie du couvent où elle a fait ses études, Jeanne Le Perthuis des Vauds, jeune femme trop protégée et encore pleine des rêves de l'enfance, se marie avec Julien de Lamare. Très vite, il se révèle pingre, brutal et volage. Les illusions de Jeanne commencent alors peu à peu à s'évanouir.

VAIANA, LA LÉGENDE DU BOUT DU MONDE

Film d'animation américain - Dès 7 ans - Durée : 1h43
de **Janusz Kamiński et Ron Clements**



C'est depuis les îles océaniques du Pacifique Sud que la jeune Vaiana, en navigatrice émérite, décide d'entamer ses recherches pour retrouver une île aussi mystérieuse que fabuleuse.

LE VOYAGE AU GROENLAND

Comédie française - Tous publics - Durée : 1h38
de **Sébastien Betbeder** - avec **Thomas Blanchard, Thomas Scimeca...**



Thomas et Thomas cumulent les difficultés. En effet, ils sont trentenaires, parisiens et comédiens... Un jour, ils décident de s'envoler pour Kullorsuaq, l'un des villages les plus reculés du Groenland où vit Nathari, le père de l'un d'eux.

VOSTFR SULLY

Drame américain - Tous publics - Durée : 1h35
de **Clint Eastwood** - avec **Tom Hanks, Aaron Eckhart...**

Le 15 janvier 2009, l'incroyable se produit : un avion qui vient de subir une terrible avarie réussit à se poser sans encombre sur les eaux glacées du fleuve Hudson, au large de Manhattan. Bilan : les 155 passagers ont la vie sauve !



MA'ROSA

VOSTFR



Drame philippin - Adultes et adolescents - Durée : 1h50
de **Brillante Mendoza** - avec **Jaclyn Jose, Julio Diaz, Felix Roco...**

Ma'Rosa a quatre enfants. Elle tient une petite épicerie dans un quartier pauvre de Manille où tout le monde la connaît et l'apprécie. Pour joindre les deux bouts, elle et son mari Nestor y revendent illégalement des narcotiques. Un jour ils sont arrêtés. Face à des policiers corrompus, les enfants de Rosa feront tout pour racheter la liberté de leurs parents.

Du mercredi 30 novembre au mardi 6 décembre

	Mer 30	Jeu 1 ^{er}	Ven 2	Sam 3	Dim 4	Lun 5	Mar 6
Ivan Tchérevitche	14h			16h30	14h30		
La folle histoire de Max et Léon	18h45	21h	18h30	21h	16h15	16h15	14h 21h
Réparer les vivants	21h	18h30	21h	18h30	18h30 21h	14h 21h	
Les oiseaux de passage				14h30			
Tour de France	15h30 Hercule						

Du mercredi 7 au mardi 13 décembre

	Mer 7	Jeu 8	Ven 9	Sam 10	Dim 11	Lun 12	Mar 13
La grande course au fromage	14h			14h15	14h30		
Ma famille, j'adore ça	16h	21h		21h	16h30	14h	21h
Le client	21h	18h15		18h15	21h	16h	14h
Dernières nouvelles du cosmos	18h			16h15	18h30	21h	
Juliet août			20h Hercule				

Du mercredi 14 au mardi 20 décembre

	Mer 14	Jeu 15	Ven 16	Sam 17	Dim 18	Lun 19	Mar 20
Les animaux fantastiques	14h				14h	14h	14h 21h
Le petit locataire	16h45 18h45	21h		21h	16h30	16h45 21h	
Polina, danse sa vie	21h	18h30			18h30 21h	18h45	16h45
La mélodie du bonheur			20h	14h30			

Du mercredi 21 au mardi 27 décembre

	Mer 21	Jeu 22	Ven 23	Sam 24	Dim 25	Lun 26	Mar 27
Julius et le père Noël	14h	14h30	14h30	14h		14h	14h
Les têtes de l'emploi	16h		21h	16h		16h 21h	
Une vie	18h	16h15 21h	18h30			18h	
Tour de France	21h	18h45	16h30				16h 21h

Du mercredi 28 décembre au mardi 3 janvier

	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 31	Dim 1	Lun 2	Mar 3
Vaiana	14h	14h	14h	14h		14h	14h
Le voyage au Groenland	16h15		21h	16h15		16h15	21h
Sully	21h	16h15	18h30			21h	16h15
Ma'Rosa	18h30	18h30 21h	16h15			18h30	



Film adapté au jeune public.

VOSTFR : Film en version originale sous-titrée en français.

3D : Séance en 3D

Ciné-goûter : Séance « Ciné-goûter », film suivi d'une activité pour les enfants

Ciné-club : Séance « Ciné-club », film suivi d'un débat avec un intervenant

Accessibilité : Ces séances peuvent être sous-titrées pour les sourds et malentendants à la demande. Présentez-vous à la caisse au minimum 10 minutes avant le début de la séance.

Ciné-ma différence : Séance « Ciné-ma différence ».

Informations
01 41 53 34 98
21, avenue Daniel Perle
93360 Neuilly-Plaisance

Salle cinéma Ad et Com
Labels Jeune Public et
Dynamisme et Répertoire

Salle Cinéma - Dolby digital 5.1
Accessible aux personnes handicapées

UN NOËL À NEULLY-PLAISANCE



VISITE

GRATUITE

de la Ferme

En continu du 16 au 26 décembre 2016
dans la cour de la Mairie



Stands de marrons chauds, crêpes,
vin chaud, boissons chaudes

(Samedi 17 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h ainsi que
le dimanche 18 décembre de 10h à 13h)

